

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



PLAN NATIONAL D'ACTION
DE L'EDUCATION POUR TOUS

2003 - 2015

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Bangui. Novembre 2002

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



PLAN NATIONAL D'ACTION DE L'EDUCATION POUR TOUS

2003 - 2015

Bangui. Novembre 2002

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
COORDINATION NATIONALE DE L'E.P.T – E.mail eptbeafrica@yahoo.fr

SOMMAIRE

I-	Acronymes	4
II-	Préface	5
III-	Introduction	6
IV-	Présentation synthétique des caractéristiques physiques et humaines de la RCA	7
Section 1 – Diagnostic et analyse de la situation		10
1.1.	: Organisation politique et administrative du pays	10
1.2	: Contexte national :	10
1.2.1	Poids de l'enclavement	10
1.2.2	Contexte socio-politique	10
1.2.3	Contexte macro-économique	11
1.3	: Situation du secteur	11
1.3.1	Enseignement préscolaire	11
1.3.2	Enseignement Fondamental 1	12
1.3.3	Enseignement secondaire	15
1.3.4	Enseignement technique et formation professionnelle	16
1.3.5	Education non formelle ;	16
1.4	: Problèmes majeurs de l'enseignement ;	19
1.4.1	: Faible taux de couverture ;	19
1.4.2	: Education des filles et lutte contre les disparités entre les sexes	20
Section 2 – Cadre d'Action		21
2.1.	Domaines d'actions	21
2.2	Objectifs :	21
2.2.1	: Objectifs nationaux	21
2.2.2	: Objectif généraux	21
2.2.3	: Objectifs spécifiques par niveaux	21
2.2.4	: Objectifs de l'EPT	22
2.3	Résultats attendus	22
2.4	Les principaux obstacles	23
2.5	Stratégies de mise en œuvre	24
2.6	Les grandes étapes de la mise en œuvre	25
2.7	Les parties prenantes	26
2.8	Les modalités d'intervention	26
Section 3 – Cadre de ressources		27
3.1-	Etat des besoins en ressources financières	27
3.2	Stratégies de mobilisation des ressources financières	27
3.3	Mécanisme de coordination de l'aide extérieure	27
Section 4 – Mise en œuvre		28
4.1-	Modalités de mise en œuvre	28
4.2-	Structure de mise en œuvre	28
4.3-	Actions spécifiques	28
4.4-	Chronogramme	29
Section 5 – Suivi et évaluation		30
5.1-	Description du tableau des indicateurs par résultats	30
5.2-	Structures de suivi	31
5.3-	Mécanismes de suivi-évaluation	31
5.3.1	suiti continu	32
5.3.2	revues à mi-parcours	32
5.3.3	évaluation spécifique	32
5.3.4	sources des données	32
Conclusion		33

Annexes

1. Cadre logique des objectifs 1 à 7	35
1.1. Objectif – 1	35
1.2. Objectif – 2	37
1.3. Objectif – 3	40
1.4. Objectif – 4	41
1.5. Objectif – 5	42
1.6. Objectif – 6	43
1.7. Objectif – 7	50
2. Tableau de mise en œuvre par objectif	53
2.1. Objectif – 1	53
2.2. Objectif – 2	55
2.3. Objectif – 3	56
2.4. Objectif – 4	57
2.5. Objectif – 5	59
2.6. Objectif – 6	60
2.7. Objectif – 7	67
3. Tableau récapitulatif des coûts de la mise en œuvre	68
4. Liste des membres du Comité National de Coordination et de Suivi et de l'équipe de Rédaction	68
5. Rapport sur l'élaboration et la validation du PNA-EPT	69
6. Bibliographie	75

I - Acronymes

PNA – EPT	: Plan National d'Action de l'Education Pour Tous.
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le Développement.
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance.
FUNUAP	: Fonds des Nations-Unies pour la Population
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
EVF/EMP	: Education à la vie familiale et en matière de Population
APE	: Association des Parents d'Elèves
PNLCP	: Plan National de Lutte Contre la Pauvreté
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
MENRS	: Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
VIH	: Virus de l'Immuno-Déficience Humaine
SIDA	: Syndrome de l'Immuno-déficience Acquise
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement Economique de l'Afrique
BC	: Brevet de Collège
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
PNDE	: Programme Nationale de Developpement de l'Education
RCA	: République Centrafricaine
BET	: Brevet d'Etudes Techniques
BPET	: Brevet Professionnel de l'Enseignement Technique
IAB	: Inspection Académique de Bangui
IACS	: Inspection Académique du Centre-Sud
IASE	: Inspection Académique du Sud-Est
IACE	: Inspection Académique du Centre-Est
IAN	: Inspection Académique du Nord
IANE	: Inspection Académique du Nord-Est
IAO	: Inspection Académique de l'Ouest
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TNS	: Taux Net de Scolarisation
MST/SIDA	: Maladie Sexuellement Transmissible de Sida
EM	: Ecole Maternelle
CRA	: Centre Rural d'Apprentissage

Préface

Le bilan de l'Education Pour Tous (EPT) à l'an 2000 a révélé que la République Centrafricaine n'a pas fourni assez d'efforts pour atteindre l'objectif d'éducation universelle. Par conséquent, elle doit faire dix fois plus d'efforts que par le passé pour maîtriser les nouveaux défis de l'Education Pour Tous d'ici à 2015.

Conscients du retard et de l'importance de l'enjeu, le gouvernement et les différentes parties prenantes (départements sectoriels, Assemblée Nationale, Organisations Non Gouvernementales, syndicats d'enseignants, Associations religieuses, Associations des Parents d'élèves, Apprenants, Partenaires au développement : parrains de l'EPT tels que le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO et la Banque Mondiale ainsi que la France, les Etats Unis d'Amérique, le Japon, l'Allemagne, la Chine, le Canada, la Norvège, le Danemark et le PAM) ont participé à l'élaboration du présent plan qui est à ce titre un document de consensus national. Il est donc le fruit d'une approche participative à la fois nationale et internationale, obéit à une double exigence de réalisme et d'ambition et tire sa substance de la Constitution du 14 janvier 1995 qui, en son article 7, garantit à chaque citoyenne et citoyen le droit d'accéder aux sources du savoir. Comme réponse aux exigences nationales d'éducation et de renforcement des capacités, le plan s'attaque aux problèmes majeurs de pauvreté et de VIH/SIDA et développe des stratégies pertinentes pour transformer en profondeur la société centrafricaine.

S'inspirant des objectifs de développement du millénaire et du NEPAD, les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce plan permettront de :

- *Développer la protection et l'éducation de la petite enfance ;*
- *Apporter un enseignement primaire gratuit et obligatoire de qualité pour tous d'ici à 2015 ;*
- *Promouvoir l'acquisition des compétences dans la vie courante pour les adolescents et les jeunes ;*
- *Améliorer de 50% les niveaux d'alphabetisation des adultes d'ici à 2015 ;*
- *Eliminer les disparités entre les sexes et instaurer l'égalité dans l'éducation d'ici à 2015 ;*
- *Améliorer la qualité de l'éducation de base.*

Les actions préconisées ont le mérite de débarrasser le système éducatif de ses insuffisances et imperfections et de faire réellement de l'éducation en RCA un droit fondamental et un impératif catégorique de développement et de lutte contre la pauvreté.

Il convient de noter que les apports financiers et techniques des parrains de l'EPT en l'occurrence le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et l'UNESCO ont permis d'élaborer et de finaliser le présent plan. Pour relever les immenses défis identifiés, le gouvernement compte développer un partenariat dynamique, basé sur un dialogue permanent.

A cet effet, il lance un vibrant appel à la communauté nationale et internationale en faveur de l'éducation universelle des enfants de Centrafrique et de l'amélioration des connaissances des adultes pour le développement du capital humain indispensable à l'essor économique et social de la Centrafrique.

Interpellé par l'ampleur du défi à relever, le gouvernement s'engage de son côté à tout mettre en œuvre pour traduire dans les faits les actions contenues dans ce plan. Pour y parvenir, il entend augmenter progressivement la part actuelle de l'éducation dans le budget de l'Etat de 7,1% afin de la stabiliser à 25 % d'ici 2010. Vu la taille du défi, la mise en œuvre nécessite la mobilisation de tous les partenaires comme mentionné ci-dessus. Aussi, tout en se félicitant des apports des parrains de l'EPT, il lance un vibrant appel en direction des autres partenaires pour l'accompagner dans l'exécution du programme.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Timoléon MBAIKOUA

Introduction

Le Plan National d'Action de l'Éducation Pour Tous (PNA-EPT) est un vaste programme de réforme en profondeur et de redynamisation du système éducatif de la République Centrafricaine. Son élaboration a été conçue à partir des leçons de l'expérience et s'est essentiellement appuyée sur les données pertinentes tirées des nombreuses études consacrées au secteur. Intervenant dans la deuxième décennie de l'EPT, l'objectif stratégique qui lui est assigné est de promouvoir et mettre en œuvre de nouveaux principes appropriés au contexte national ainsi que les normes et droits citoyens fondamentaux. Au-delà, sa finalité est d'affirmer que l'on ne peut réaliser l'établissement véritable de la démocratie, de la paix et atteindre le progrès économique et social sans un investissement massif et continu dans l'éducation et la formation. Par conséquent, ce plan ne se détache point du cadre de développement des stratégies de lutte contre la pauvreté en mettant l'accent sur l'accroissement des possibilités pour les enfants, les femmes et les hommes d'obtenir un emploi et un revenu convenables. Parmi ces possibilités, il y a la santé et la protection sociale de tous les usagers du système éducatif.

Il convient de souligner que l'approche intégrée et participative a sous-tendu toutes les phases d'élaboration du PNA-EPT. Car il est apparu nécessaire d'impliquer tous les acteurs de la vie nationale ainsi que les partenaires internationaux en vue de mieux préparer la mise en œuvre et le suivi-évaluation du programme de manière collégiale.

Le plan est subdivisé en cinq sections portant sur des thèmes spécifiques:

- la première traite du diagnostic et de l'analyse de la situation nationale en relation avec la position du secteur ;
- le second présente le cadre d'action en mettant en relief les domaines, les objectifs, les résultats, les stratégies susceptibles d'atteindre des résultats, les activités subséquentes et identifie clairement les parties prenantes et les modalités d'intervention
- la troisième consacrée au cadre des ressources fait état des besoins, de la possibilité de mobilisation des ressources, spécifie le mécanisme de coordination et définit les besoins prioritaires
- la quatrième expose la mise en œuvre qui comprend les programmes, les structures et les modalités.
- la cinquième enfin définit le cadre de suivi-évaluation en précisant les indicateurs d'appréciation des résultats, de suivi et des mécanismes.

Des différentes articulations de ce document, il ressort donc qu'aucun des maux qui gangrènent le système éducatif centrafricain sinon le minent depuis des décennies n'a été laissé sous silence et que surtout des actions correctives vigoureuses et ambitieuses ont été préconisées pour améliorer le système. Des tableaux synoptiques donnent un aperçu synthétique de l'ensemble des défis, des obstacles, des stratégies, des activités et indiquent les structures de domiciliation institutionnelle de ces activités, le chronogramme d'exécution, les coûts et les indicateurs de résultats. Le souci permanent qui a guidé l'équipe de rédaction était non seulement l'efficacité, la pertinence des analyses, les propositions d'actions mais surtout la lisibilité et la faisabilité de ces dernières.

IV- PRESENTATION SYNTHETIQUE DES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES DE LA RCA

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES DE LA RCA

Situation géographique

Coordonnées :	entre 14°20 et 27°25 Est, 2°16 et 11°20 nord
Superficie :	623.000 Km ²
Pays limitrophes :	Tchad, Cameroun, Congo, RDC et Soudan
Relief :	Plaines, Hauts massifs cristallins
Sous-sol	Importantes potentialités minérales : -Diamant et or (exploitation artisanale) -Indices de fer, uranium, pétrole, étain, cuivre, etc.
Hydrographie	2 bassins : -Bassin de l'Oubangui au Sud (le Mbomou, Kotto et Lobaye) ; -Bassin du Tchad au Nord (l'Ouham, Péné, Bar-Aouk)
Climat	3 types de climat : -Climat Equatorial au Sud (plus de 1500 mm d'eau) -Climat inter-tropical au Centre (entre 1000 et 1500) -Climat sub-sahélienne au Nord (moins de 1000 mm) -Température annuelle moyenne : 26°
Végétation	3 types de végétation : - forêt équatoriale au Sud (variété d'essence précieuse) - savanes (boisée, arbustive et herbeuse) au Centre -steppes au Nord

Données démographiques

Population (estimation 2000) :	3,5 millions
Population < 15 ans :	47 %
Population 15-59 ans	50 %
Population 60 ans ou +	3 %
Population féminine :	51 %
Population masculine	49 %
Taux de croissance naturel :	2,5 %
Densité :	6 hab./km ²
Population urbaine	39 %
Population rurale	61 %
Taux de natalité (1994) :	38 ‰
Taux de mortalité générale (1988) :	16,7 ‰
Taux de mortalité infantile (2000) :	130,6 ‰
Taux de mortalité des moins de 5 ans (2000) :	194 ‰
Espérance de vie à la naissance (1988) :	49 ans

Organisation politique

Indépendance :	13 août 1960
Constitution démocratique	Adoptée en janvier 1995
3 pouvoirs :	l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire
Régime	Semi-Présidentiel de 6 ans renouvelables une fois
Dernière élection présidentielle :	Le 19 septembre 1999
Gouvernement dirigé par :	Un Premier Ministre nommé par le Président
Assemblée Nationale :	105 députés élus pour 5 ans, élections 1998
Cours Constitutionnelle :	9 membres
Langues officielles :	Français et Sango

Organisation administrative

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES DE LA RCA

7 régions administratives ;

- Région 1 : Préfecture de l'Ombella-Mpoko et Lobaye avec Chef-lieu : Bimbo
- Région 2 : Préfecture de Nana-Mambéré, Mambere-Kadei et Sanga-Mbaéré : chef-lieu Berberati
- Région 3 : Ouham et Ouham-Pende : chef-lieu : Bossangoa
- Région 4 : Kémo, Nana-Grebizi et Ouaka : chef-lieu : Sibut
- Région 5 : Haute-Kotto, Vakaga et Bamingui-Bangoran : chef-lieu : Bria
- Région 6 : Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou : chef-lieu : Bangassou
- Région 7 : Bangui

16 préfectures

66 sous-préfectures

174 communes

Capitale Bangui

9 500 villages/quartiers

Indicateurs économiques

PIB (en 1999) :	684 milliards de F.CFA
PIB/hab (1999) :	180.931 F. CFA
Taux de croissance du PIB (1999) :	3,5%
Indice de Développement Humain (2002) :	0,342 (165 ^{ème} /173 pays)
Poids de la dette	Plus de 90 % des recettes propres de l'Etat

Indicateurs de santé

5 centres anti-lèpre

21.342 hab/médecin ; 7189 hab/formation sanitaire

1 lit pour 800 habitants

55% des enfants 0-4 ans ont souffert du paludisme (2000)

37% des enfants 0-4 ans ont souffert de diarrhée (1998)

55% de la population a accès à l'eau potable

Diagnostic du secteur de l'éducation

a) Enseignement Préscolaire : 175 jardins d'enfants, 30 écoles maternelles a Bangui et 5 en province

b) Enseignement Primaire et secondaire :

1. Inspection académique de Bangui :

-Primaire : 98.084 élèves (48.381 filles), 112 écoles primaires publiques et 26 privées, 1.165 salles de classe, 984 enseignants qualifiés (285 femmes), 397 enseignants non qualifiés (284 femmes), 54.180 table-bancs;

-Secondaire : 8 lycées d'enseignement général, 1 lycée technique, 1 école de métier d'art et 1

Collège d'enseignement technique féminin publics et 19 établissements secondaires techniques et professionnels privés;

2. Inspection d'Académie du centre :

-Primaire : 21.360 élèves (8.018 filles), 114 écoles, 330 salles de classe, 192 enseignants qualifiés (16 femmes), 127 enseignants non qualifiés (9 femmes), 14.400 table-banc

-Secondaire : 4 publics dont 3 lycées, 1 collège d'enseignement général, 2 prive dont 1 lycée catholique et 1 séminaire

3. Inspection académique du Centre-Est :

-Primaire : 28.078 élèves (10.313 filles), 149 écoles, 455 salles de classe, 216 enseignants qualifiés (10 femmes), 204 enseignants non qualifiés (13 femmes), 17.139 table-banc

-Secondaire : 3 lycées et 3 collèges d'enseignement général

4. Inspection académique du Centre-Sud :

-Primaire : 55.145 élèves (22.494 filles), 210 écoles, 679 salles de classe, 313 enseignants qualifiés (43 femmes), 324 enseignants non qualifiés (41 femmes), 31.485 table-banc

-Secondaire : 2 lycées et 7 collèges d'enseignement général

5. Inspection académique du Nord :

-Primaire : 44.746 élèves (15.875 filles), 291 écoles, 735 salles de classe, 216 enseignants qualifiés (10 femmes), 362 enseignants non qualifiés (9 femmes), 22.764 table-banc;

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET HUMAINES DE LA RCA

- Secondaire : 5 lycées et 6 collèges d'enseignement général et 1 séminaire
6. Inspection académique du Nord-Est :
- Primaire : 7.814 élèves (10.395 filles), 63 écoles, 108 salles de classe, 58 enseignants qualifiés (30 femmes), 59 enseignants non qualifiés (3 femmes), 3.436 tables-bancs ;
 - Secondaire : 3 lycées et 2 collèges d'enseignement général
7. Inspection académique de l'Ouest :
- Primaire : 54.024 élèves (19.386 filles), 257 écoles, 701 salles de classe, 284 enseignants qualifiés (23 femmes), 387 enseignants non qualifiés (33 femmes), 26.462 tables-bancs ;
 - Secondaire : 3 lycées, 3 collèges d'enseignement général et 4 séminaires catholique
8. Inspection académique du Sud-Est :
- Primaire : 26.243 élèves (9.512 filles), 211 écoles, 561 salles de classe, 229 enseignants qualifiés (18 femmes), 232 enseignants non qualifiés (21 femmes), 22.078 table-banc,
 - Secondaire : 4 lycées et 3 collèges d'enseignement général
- TOTAL RCA : Primaire : 335.500 élèves (136.879 filles), 1.433 écoles, 4.730 salles de classe, 2.492 enseignants qualifiés (435 femmes), 2092 enseignants non qualifiés (413 femmes), 191.945 tables
- Taux brut de scolarisation au primaire : Ensemble=56 %; Masculin = 55%, Filles=47 %
- Taux Net de Scolarisation au primaire 2001 : Ensemble = 40 %; Garçons=46%, Filles=34%
- Taux brut de scolarisation au secondaire : Ensemble=9%
masc.= 11,3%; Féminin 7%
- Taux de déperdition au primaire : ensemble = 32%; garçons =32%; filles=33%
- Taux de déperdition au secondaire : ensemble = 26 % ; garçons=25% ; filles=28%
- Parité filles/garçons au primaire = 0,68
- Parité filles/garçons au secondaire = 0,62

Section 1 : Diagnostic et analyse de situation

1.1. Organisation politique et administrative

La République Centrafricaine, pays peuplé d'environ 3,5 millions d'habitants, situé au cœur du continent africain, couvre une superficie de 623 000 Km². Elle est limitée au Nord par le Tchad, à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Cameroun et au Sud par le Congo Brazzaville et la République Démocratique du Congo.

1.2. Contexte national

La République Centrafricaine, pays enclavé au cœur du continent africain se trouve dans un contexte particulièrement difficile. Malgré ses immenses potentialités économiques, elle est parmi les pays les plus pauvres de la planète. Son enclavement, sa faible productivité, le poids excessif de la dette, les problèmes de gouvernance et d'insécurité, l'insuffisance des infrastructures de transport et d'éducation, la dégradation des infrastructures de base et la faible qualité des services sociaux ainsi que la pandémie du SIDA constituent autant de facteurs qui contribuent à freiner les efforts de développement, à accroître la pauvreté et surtout à réduire la qualité de son capital humain. Les facteurs suivants sont à la base de cette situation.

1.2.1. Poids de l'enclavement

L'enclavement du pays lui impose des difficultés à la fois internes et externes. Sur le plan extérieur, l'accès aux marchés européens passe par les ports de Pointe Noire au Congo et de Douala au Cameroun situés tous deux à plus de 1200 kilomètres de Bangui, capitale et principal centre économique du pays.

Sur le plan intérieur, le réseau routier peu développé et mal entretenu pénalise le développement des échanges intérieurs. Le transport aérien, avec un coût élevé ne constitue qu'une solution palliative. L'étroitesse du marché intérieur fait de l'intégration sous régionale un enjeu critique pour le pays. La faible monétarisation et bancarisation de l'économie du pays ne facilite pas le développement des marchés intérieurs.

La faiblesse de l'épargne nationale limite considérablement les capacités nationales de participation aux investissements publics.

1.2.2. Contexte socio-politique

Le contexte social est marqué par la pauvreté monétaire des ménages (62% des familles vivent en dessous du seuil mondial de pauvreté de 1\$ US par jour par personne). Cela constitue un des principaux obstacles à l'accès de la population aux services sociaux, notamment l'accès des enfants à l'école. A cela s'ajoutent les grèves à répétition dues essentiellement à la précarité des conditions de vie des travailleurs et aux inégalités sociales.

A partir de 1995, la résurgence des déséquilibres budgétaires du fait de la non maîtrise des dépenses publiques a ramené la situation à la case de départ à savoir, celle des tensions sociales et de violentes turbulences ayant servi de détonateur aux mutineries successives d'Avril et Mai 1996. Ces mutineries ont porté un coup sévère au processus de redressement économique, notamment par la destruction des bâtiments administratifs ainsi que des divers autres moyens de travail de l'administration et du secteur privé. C'est donc dans un contexte macro-économique assez difficile et marqué par des soubresauts politiques, des tensions sociales et par l'absence de performances économiques que le pays a évolué depuis bientôt une quarantaine d'années.

1.2.3. Contexte macro-économique

Depuis 1991, la situation économique du pays ne s'est guère améliorée de manière durable. Pire, le processus de démocratisation avec les perturbations qu'il a connu ont porté un coup sévère aux activités économiques. Les longues périodes de grève ont paralysé et dégradé l'efficacité des services de l'administration publique et du secteur privé. Le PIB réel a connu une baisse importante de 6% environ suite à une importante chute de la production des cultures de rente. Les échanges extérieurs ont considérablement régressé avec une baisse des exportations plus accentuées que celle des importations. Le déficit budgétaire s'est aggravé du fait du faible taux de recouvrement des ressources de l'Etat.

La crise économique et financière persiste et érode l'espoir d'une croissance soutenue. Elle n'a même pu être jugulée par la mutation politique remarquable de 1993. Au contraire, elle s'est aggravée avec la dévaluation du Franc CFA en Janvier 1994 et a même amené le nouveau gouvernement à mettre en œuvre un programme de redémarrage visant l'assainissement des finances publiques, la réhabilitation des secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que la relance du secteur productif. Il a même été enregistré, suite à la dévaluation du Franc CFA, une éphémère amélioration de la situation économique du pays : le taux de croissance du PIB étant passé de - 2,6% en 1993 à 7,4% en 1994. Malheureusement, ce léger progrès s'est révélé insuffisant eu égard à l'ampleur du dysfonctionnement.

L'endettement du pays s'est accru passant de 61 Milliards de Francs CFA en 1981 à 122 Milliards de Francs CFA en 1984 représentant 40% du PIB et s'est aggravé en 2000, atteignant 853 millions de dollars US soit 597,1 milliards de francs CFA. Les services annuels de la dette représentent au moins 27% des recettes d'exportation et plus de 80% du PIB. Le remboursement de la dette freine les investissements de l'Etat dans les domaines sociaux.

1.3 : Situation du secteur

1.3.1 Enseignement préscolaire

Les progrès réalisés depuis l'indépendance jusqu'à ce jour sont très peu importants. Le nombre d'enfants scolarisés n'atteint pas 4.000 enfants au niveau national.⁽¹⁾

Le taux brut de scolarisation au niveau national reste faible : 1,9% pour un effectif de 9.106 enfants de 3 à 5 ans scolarisés⁽²⁾.

Le nombre d'enfants inscrits au préscolaire n'a pas évolué en raison du manque ou de l'insuffisance d'infrastructures d'accueil à travers le pays d'une part et d'autre part de la méconnaissance des objectifs poursuivis par l'Ecole Maternelle (E.M.) par les parents. Ceux-ci refusent d'inscrire leurs enfants de moins de 6 ans dans un établissement préscolaire pour des raisons de distance, ce qui explique les faibles taux d'inscription. Malgré l'autorisation de l'ouverture des écoles préscolaires privées, les effectifs demeurent encore très bas.

Avant la promulgation de la Loi d'orientation de l'éducation, il existait deux types d'éducation préscolaire : les jardins d'enfants et les écoles maternelles.

- a. **Les jardins d'enfants** placés sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales peuvent participer à l'éveil de l'enfant mais ne sont pas indiqués pour son éducation. Ces jardins d'enfants existent dans les grandes villes de provinces de tout le pays soit 175 J.E..
- b. **Les écoles maternelles** sont gérées par le Ministère de l'Education Nationale et n'existent que dans la capitale (2 écoles). Elles sont renforcées par les écoles maternelles privées reconnues par le Ministère de tutelle à Bangui (28) et quelques initiatives des confessions religieuses en provinces (5 écoles).

Les jardins d'enfants accueillent jusqu'à ce jour des enfants de 4 à 5 ans tandis que l'école maternelle recrute les enfants de 3 à 5 ans.

Le personnel au niveau des jardins d'enfants, aussi bien dans le public que dans le privé est formé sur le tas. A l'opposé, le personnel enseignant des écoles maternelles est qualifié.

1 - Annuaire Statistique de L'Education Nationale 2000-2001

2 - Rapport final MICS 2000 RCA

1.3.2 Enseignement Fondamental 1

L'enseignement dans le Fondamental-1 (ex. primaire) est organisé de la manière suivante :

- un cours d'initiation destiné à accueillir les enfants venant soit du préscolaire soit de leur milieu familial ;
- un cours préparatoire ;
- un cours élémentaire qui s'étend sur deux (2) ans ;
- un cours moyen qui s'organise en deux (2) ans.

L'ensemble du cycle Fondamental1 dure six (6) ans. A la fin du cycle, les élèves subissent deux examens :

- un premier qui confère un diplôme appelé Certificat d'Etudes du Fondamental-1 (ex Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires),
- un second qui sélectionne ceux qui doivent aller au Fondamental-2 appelé Concours d'entrée en sixième.

L'enseignement fondamental-1 accueille les enfants de 6 à 11 ans. Certaines écoles comportent des cycles complets (du CI au CM2) et d'autres des cycles incomplets se limitant aux deux premiers niveaux ou aux quatre premiers. Cette situation s'explique par l'insuffisance des structures d'accueil et ou de personnel enseignant. Cela entraîne diverses pratiques telles que :

- la pratique de classe multigrade (un enseignant qui prend en charge plusieurs niveaux en même temps dans une même classe) ;
- les classes à roulement ;
- les classes multigrades à roulement (les deux cas de figure réunis dans les situations extrêmes).

A ce niveau, les services d'enseignants non qualifiés appelés « maîtres-parents ou agents communaux » sont souvent sollicités. La pratique des classes à mi-temps entraîne le non-respect des quotas horaires et contribue à la dégradation du niveau d'enseignement au primaire.

Le tableau ci-dessous montre éloquemment l'état des lieux.

- Tableau 1. Effectif des élèves, des enseignants et nombre d'écoles de bâtiments, de salles de classe par Inspection Académique.

	Effectifs élèves	Enseignants	Ecoles	Bâtiments	Salles
IAB	98.084	1.382	112	408	1.165
IAC	21.366	319	114	156	330
IACE	28.078	437	149	205	455
IAS	55.145	638	210	301	679
IAN	44.746	580	291	387	733
IANE	7.814	91	63	77	108
IAO	54.024	672	257	332	701
IASE	26.243	446	211	281	561
RCA	335.500	4.565	1.407	2.147	4.732

De ce tableau, il ressort que les 335.500 élèves fréquentent 1.407 écoles soit une moyenne de 238 élèves par établissement scolaire. Ils sont pris en charge par 4.565 enseignants soit un ratio de 74/1 par classe et un ratio de 71 par salle au niveau national.

Entre la capitale Bangui et le reste des préfectures, il y a un profond clivage. Par exemple, Bangui la capitale regroupe presque les 19% des établissements, comprend le 1/3 des effectifs scolaires et totalise quasiment les 40% des enseignants.

Dans l'ensemble, le taux brut d'admission au CI n'est que de 37% : 1 enfant de 6 ans sur 3 est inscrit à l'école. Le taux brut de scolarisation au titre de l'année académique 2000-2001 est de 55,88%. Cela signifie qu'à peine 1 enfant sur 2 peut accéder aux services éducatifs du Fondamental 1. Par rapport à la pression démographique, la capacité de l'offre est insuffisante.

Le taux net de scolarisation quant à lui pour la même période est de 39,79%. Ainsi, 1 enfant d'âge scolaire sur 3 est effectivement inscrit à l'école. Les parents et la société ont des efforts à faire pour que les enfants d'âge scolaire soient tous inscrits dans un établissement scolaire. Pour ce faire, le nombre des écoles doit être augmenté sur l'ensemble du territoire.

Les établissements para-scolaires non formels ne sont pas comptabilisés parmi les écoles. Leurs effectifs qui peuvent moduler les indicateurs ci-dessus ne sont pas non plus pris en compte.

La qualité de l'enseignement dépend des conditions de transmission et d'apprentissage. Les ratios élèves/Maître (74/1) et élèves/salle(71/1) donnent partiellement l'image des conditions de travail pour l'enseignant. En effet, avec ces grands effectifs, au bout d'un trimestre, l'enseignant ne connaîtra pas tous ses élèves. Dans les centres urbains, ces ratios moyens dépassent 100/1.

Quant à ce qui concerne la qualification des enseignants, il se dégage que 46% de ceux-ci ne sont pas qualifiés d'après l'article 55 de la Loi 97.094 du 10 Décembre 1997. Ceci pose le problème de la qualité des enseignements transmis aux élèves. Le tableau ci-dessous rend bien compte de cette situation.

- Tableau 2 : Pourcentage des enseignants qualifiés, ratio élèves-livre de lecture, ratio élèves-livre de calcul, ratio élèves-tables-bancs par Inspection Académique

	% Qualifié	Elève/Livre lect	Elève/livre cal.	Elève/table-Banc
IAB	71	6/1	1/1	5/1
IAC	60	2/1	4/1	7/1
IACE	49	3/1	3/1	6/1
IAS	49	3/1	3/1	6/1
IAN	37	2/1	4/1	5/1
IANE	64	3/1	5/1	4/1
IAO	42	4/1	3/1	5/1
IASE	51	3/1	5/1	8/1
RCA	56	3/1	3/1	6/1

Enseigner est un art dont la méconnaissance des règles ne peut qu'inhiber le développement intellectuel de l'élève.

L'un des éléments qui influencent la qualité des connaissances est l'utilisation des manuels scolaires. Prenant les deux disciplines fondamentales que sont le français et le calcul, il n'y a pas assez de livre de lecture : un ratio moyen de 1 livre pour 3. L'analyse montre que certaines circonscriptions ont beaucoup de livre que d'autres. A ce niveau se pose le problème de l'utilisation effective des livres par les élèves. Toutefois, certaines circonscriptions ont des ratios qui dépassent parfois 4 élèves pour un livre. Un effort est à faire pour avoir 1 livre pour 2 élèves sinon 1 livre par élève.

En ce qui concerne les livres de calcul, ceux-ci font vraiment défaut. Le ratio moyen est de 3 élèves pour un livre. Dans certaines circonscriptions, ce ratio atteint 5 pour 1. L'objectif de 1 livre pour 1 élève est loin d'être atteint.

Dans une salle de classe, pour suivre les enseignements, l'élève doit être bien installé. Malheureusement, ce n'est pas le cas en Centrafrique car le ratio moyen donne 6 élèves pour une place. Donc ces conditions, l'apprentissage de l'écriture devient problématique. L'école devient une corvée que subit l'élève obligé alors de s'y rendre. Cette situation se caractérise par un taux moyen de redoublement de l'ordre de 25% et un taux d'abandon d'environ 15%. D'une manière globale, ces déperditions sont plus observées dans les trois premiers niveaux de l'enseignement fondamental-1. Ceci corrobore l'appréciation courante de baisse du niveau scolaire.

Ces constats vont dans le même sens que les résultats de l'enquête à indicateurs multiples de 2000. D'après ce rapport, sur 100 enfants inscrits en 1ère année du F1, presque 12% seulement atteignent le niveau 5 sans échec alors qu'à peine 7% parviennent dans les mêmes conditions au niveau 6.

- Disparité et inégalité

L'offre éducative à travers le pays n'est pas équitablement répartie selon le tableau ci-dessous qui fait ressortir les poids des conditions de travail par circonscription.

- Tableau 3 : Distribution des élèves, des écoles, des enseignants qualifiés, des salles de classe par Inspection Académique

	Elèves	Ecoles	Enseignants qualifiés	Enseignants non qualifiés	Salles
IAB	29%	8%	39%	19%	25%
IAC	6%	8%	8%	6%	7%
IACE	8%	11%	9%	10%	10%
IAS	16%	15%	13%	15%	14%
IAN	13%	21%	9%	17%	15%
IANE	3%	4%	2%	3%	2%
IAO	16%	18%	11%	18%	15%
IASE	9%	15%	9%	12%	12%
RCA	100%	100%	100%	100%	100%

L'IAB a 29% de l'effectif des élèves, 39% des enseignants qualifiés et 25% des salles de classe. L'IAS et l'IAO ont chacune 16% de l'effectif des élèves et respectivement 13% et 11% des enseignants qualifiés contre 15% et 18% d'enseignants non qualifiés. Le poids des enseignants non qualifiés dépasse celui des élèves dans l'IAO (16% et 18%), l'IAN (13% et 17%) et l'IACE (8% et 10%). La dotation équitable des établissements en enseignants qualifiés permettra la recherche de la qualité de l'offre éducative.

Le nombre important d'enseignants non qualifiés en province constitue une charge supplémentaire supportée directement par les parents d'élèves qui disposent déjà de très faibles revenus. Cette charge supplémentaire réduit la capacité de prise en charge des parents et affecte la qualité des apprentissages.

- Tableau 4 : Taux de scolarisation par Inspection Académique

	TBS	TNS
IAB	85%	59%
IAC	62%	43%
IACE	31%	23%
IAS	67%	45%
IAN	41%	31%
IANE	56%	41%
IAO	58%	43%
IASE	42%	31%
RCA	56%	40%

Du point de vue des taux de scolarisation, trois zones académiques ne peuvent pas, avec les services offerts, accueillir la moitié des enfants âgés de 6-11 ans. Il s'agit notamment de l'IACE (TBS=31%), l'IAN (TBS=41%) et l'IASE (TBS=42%). Par contre, l'IANE et l'IAO ont chacune des taux qui n'atteignent même pas les 60%. En un mot, sur toute l'étendue du territoire, la capacité d'accueil est une préoccupation quand l'équité est recherchée.

Les taux nets de scolarisation démontrent quant à eux que les enfants d'âge scolaire ne sont pas les cibles des services éducatifs. Des efforts accrus sont à développer dans les zones du Centre Est, du Nord et du Sud Est où il y a moins ou à peine 30% des enfants d'âge scolaire qui sont inscrits.

- Tableau 5 : Structure et perfectionnement de l'enseignement primaire

Inspection Académique	Ecole	Salle	Elèves			Enseignants qualifiés			Enseignants non-qualifiés			Tables-bancs
			F	G	T	F	G	T	H	F	T	
Bangui	112	1165	48381	49703	98084	699	285	984	113	284	397	54180
Centre	114	330	8018	13348	21366	176	16	192	118	9	127	14401
Centre-Est	149	455	10313	17760	28078	206	10	216	191	13	204	17139
Sud	210	679	22494	32651	55145	270	43	313	283	41	324	31485
Nord	291	735	15875	28831	44746	206	10	216	353	9	362	22764
Nord-Est	63	108	2395	5419	7814	28	30	58	56	3	59	3436
Ouest	257	701	19886	34138	54024	261	23	284	354	33	387	26462
Sud-Est	211	561	9512	16731	26243	211	18	229	211	21	232	22078
Ensemble RCA	1407	4732	136879	198621	335500	2057	435	2492	1679	413	2092	191945

Le tableau ci-dessus, monté à partir des données de l'annuaire statistique de l'éducation nationale de l'année scolaire 2000-2001, donne un aperçu général du dispositif de l'enseignement primaire de la République Centrafricaine par zone académique.

Ce niveau d'enseignement regroupe 335500 élèves répartis dans 1407 écoles dotées de 4732 salles de classe. Les enseignements sont dispensés par 4584 maîtres dont près de la moitié manquent de qualification. Il est à noter que la capitale Bangui rassemble à elle seule près du tiers des effectifs du primaire (29,23%) et des enseignants de ce niveau (29,18%).

1.3.3. Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire dans le système d'éducation en RCA est subdivisé en deux (2) cycles :

- 1°) Le premier cycle correspond au cycle des collèges d'Enseignement Général ou Technique qui, au terme de la réforme, est appelé 'Fondamental-2'. Les études dans ce cycle débouchent sur le Brevet des Collèges (BC), les Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP), le Brevet d'Etudes Techniques (BET) et le Brevet Professionnel de l'Enseignement Technique (BPET).
- 2°) Le second cycle comprend les classes de seconde, première et terminale et offre deux types d'études secondaires à l'issue desquelles les élèves subissent l'examen du baccalauréat notamment :
 - a) L'enseignement secondaire général qui a trois filières :
 - Filière littéraire : Série A
 - Filière économique et sociale : Série B
 - Et filière scientifique : Série C et D
 - b) L'enseignement secondaire technique qui a quatre filières
 - Filière commerciale : Série G, GB ;
 - Filière industrielle : Série STI, E ;
 - Filière bâtiment : Série F ;
 - Filière économie domestique.

Le pays compte en tout 102 établissements d'enseignement secondaire publics et privés inégalement répartis dans les 8 Inspections Académiques comme suit :

1°) Inspection d'Académie de Bangui

11 établissements dont 8 lycées d'enseignement général, 1 lycée technique avec un annexe appelé Collège d'enseignement Technique (CET), 1 école des Métiers d'art et 1 Collège d'Enseignement Technique Féminin (CETF)

2°) Inspection d'Académie du Centre

4 établissements dont 3 lycées et 1 collège d'enseignement général public, 1 lycée prive catholique à Kaga-Bandoro et un Séminaire Saint Marcel à Sibut ;

3°) Inspection d'Académie du Nord-Est

3 établissements dont 1 lycée et 2 Collèges d'enseignement général

4°) Inspection d'Académie du Centre-Sud

9 établissements dont 2 lycées et 7 collèges d'enseignement général

5°) Inspection d'Académie de l'Ouest

13 établissements dont 3 lycées et 5 collèges d'enseignement général public, 4 séminaires catholiques et 1 collège d'enseignement technique féminin privé ;

6°) Inspection d'Académie du Centre-Est

6 établissements dont 3 lycées et 3 collèges d'enseignement général

7°) Inspection d'Académie du Sud-Est

7 établissements dont 4 lycées, 3 collèges d'enseignement général public

8°) Inspection d'Académie du Nord

12 établissements dont 5 lycées, 6 collèges d'enseignement général public et 1 établissement privent : 1 séminaire (Saint Jean de Bossangoa.)

1.3.4. Enseignement technique et formation professionnelle

De toutes les académies, seule celle de Bangui abrite trois établissements techniques publics, les établissements techniques dans les autres académies relèvent de l'initiative privée, à l'exception des centres de formation professionnelle pratique de Bouar, de Berberati et de Bozoum qui sont des services de l'Etat.

1.3.5 - L'éducation non formelle

- L'alphabétisation fonctionnelle

Le concept d'alphabétisation fonctionnelle signifie un dépassement de l'apprentissage rudimentaire de la lecture et de l'écriture, souvent insuffisant et parfois illusoire.

L'alphabétisation doit comporter un enseignement qui permette à l'analphabète, dépassé par l'évolution actuelle et producteur insuffisant, de s'intégrer socialement et économiquement dans un monde nouveau où les progrès techniques et scientifiques exigent de plus en plus de connaissances et spécialisations. C'est une alphabétisation orientée vers le travail. L'alphabétisation fonctionnelle devient une stratégie de libération ; il ne s'agit plus de déchiffrer les mots mais de déchiffrer le monde.

En République Centrafricaine, avec un taux cumulé d'analphabètes estimé à 50,85 %⁽³⁾, l'alphabétisation fonctionnelle apparaît comme une nécessité. Malheureusement, ce secteur d'activité est confronté à de sérieux problèmes : insuffisance de centres d'alphabétisation, insuffisance de formateurs, non suivi des néo-alphabètes, manque de matériels didactiques.

L'alphabétisation visera à mettre en œuvre un mécanisme pour éviter l'analphabétisme de retour (illettrisme), à rendre équitable l'accès à l'alphabétisme en faveur des groupes défavorisés (filles, femmes, enfants de la rue), à renforcer les acquis de l'alphabétisation en développant le goût de la lecture.

Pour atteindre ces objectifs, les activités suivantes sont proposées :
Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle intensive ;
Formation et recyclage des formateurs ;
Suivi des néo-alphabètes ;
Dotation des centres en matériels didactiques.

3 - . La République Centrafricaine face aux défis de la pauvreté, de la bonne gouvernance et de la démocratie, bilan commun de pays (CCA) – mars 2001, p. 11

Cette alphabétisation ne doit pas seulement se limiter à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul ; elle doit être aussi une contribution à la libération de l'homme et à son plein épanouissement. Elle favorise l'esprit d'initiative et la participation de l'homme à la création de projets susceptibles de transformer le monde, de poursuivre les buts et objectifs d'un développement humain durable.

– Les écoles de troisième type

Peuvent être rangées dans la catégorie des écoles de troisième type, les écoles d'éducation, de formation et de réinsertion des jeunes. Ces écoles considérées comme des écoles de seconde chance pour les apprenants sortis du circuit scolaire, sont quasi-inexistantes en RCA. Mais, il convient de noter que sur l'initiative de l'Etat, avec le concours de la Coopération française, des ONG, des confessions religieuses, quelques établissements de 3^e type sont ouverts et répartis inégalement sur toute l'étendue du territoire national.

La multiplication de ces structures d'encadrement permettra d'accueillir les enfants déscolarisés et de leur offrir des opportunités de réinsertion sociale.

– Les écoles communautaires

Les écoles communautaires de base constituent à n'en point douter, la traduction dans les faits de l'une des recommandations des Etats Généraux de l'Education et de la Formation de 1994. Ces assises avaient formulé entre autres souhaits le développement des alternatives d'éducation de base. C'est ainsi que le Département de l'Education Nationale appuyé par l'UNICEF a initié cette expérience dans la Nana Gribizi.

Ces écoles, de type non formel, ont été implantées dans l'optique de contribuer à relever le taux de scolarisation en général et celui des filles en particulier, avérés le plus bas par rapport aux autres régions du pays.

Cette expérimentation qui se déroule dans la Nana Gribizi a très vite été repiquée dans l'Ouham pour la simple raison qu'il y a eu une forte demande des populations.

Ces écoles communautaires de base ont pour objet de recruter les enfants de 8 à 15 ans non scolarisés ou déscolarisés et leur faire acquérir des capacités à lire, à écrire à compter et à résoudre des problèmes simples de la vie quotidienne. Les apprenants sont répartis dans deux cycles. Les plus jeunes (8-11 ans) reçoivent une formation en trois ans avec comme langues d'enseignements : le Sango et le Français. A la fin du cycle, ils subissent un test à la faveur duquel les récipiendaires obtiennent la passerelle qui les conduit au CMI du système formel. Les plus âgés (12-15 ans) ont un cycle de deux ans au cours duquel ils bénéficient d'un apprentissage de petits métiers pour leur insertion sociale harmonieuse.

Cette initiative, quoique embryonnaire, est une preuve de la détermination de l'Etat à mener une lutte acharnée contre l'analphabétisme. Selon les tableaux de bord social du Ministère du Plan, cette expérimentation a contribué à relever le taux de scolarisation de 30 à 44% sur une période de cinq ans (1997-2001) dans la zone de démonstration.

- L'accès

Les écoles communautaires sont des écoles dites rurales parce qu'implantées en milieu rural où il y a une forte densité d'enfants d'âge scolaire qui ne fréquentent malheureusement pas pour diverses raisons notamment l'inexistence d'infrastructures scolaires. Elles recrutent des jeunes de 8 à 15 ans avec une prédominance accordée aux filles. L'accès à ces centres d'éducation se fait de manière gratuite sans frais d'écolage. A cause des facilités observées dans ces centres, les parents sont encouragés, incités à scolariser leurs enfants sans distinction de sexe. Les recrutements ne se font pas annuellement mais après trois ans, le temps de conduire une cohorte à terme.

Malgré les moyens substantiels fournis par le Bailleurs de fonds pour améliorer l'accès, des efforts restent à faire pour garantir l'équilibre entre les sexes dont les raisons entre autres sont les suivantes :

- la réticence de certains parents ;
- les pesanteurs culturelles ;
- la timidité féminine ;
- les mariages et grossesses précoces.

Cette stratégie alternative d'éducation en phase d'expérimentation est implantée dans seulement deux préfectures sur seize que compte le pays. D'ailleurs, la deuxième région vient seulement de l'adopter en l'an 2000.

L'expérience paraît prometteuse surtout dans la lutte contre l'analphabétisme et une insertion sociale harmonieuse des jeunes. Mais sa viabilité court le risque d'être compromise pour cause d'inexistence d'un mécanisme durable de prise en charge financière des enseignants et l'absence d'autres partenaires capables de soutenir l'UNICEF et l'Education Nationale dans leurs efforts.

– La qualité

La qualité des apprentissages dans les écoles à assises communautaires souffre de quelques insuffisances dues d'abord au niveau d'instruction disparates des enseignants recrutés dans la fourchette de la 4^e au BAC + 1. Les maîtresses qui sont pourtant des références pour les apprenants ont un niveau relativement bas. Ces enseignants ont reçu une formation initiale d'environ deux mois, ce qui vraisemblablement demeure insuffisant pour des personnes déjà gagnées par l'analphabétisme de retour.

Les programmes quant à eux ont été conçus et élaborés de manière à minimiser, autant que faire se peut, les stéréotypes discriminatoires et favoriser ainsi la parité des sexes.

Des sessions de recyclages sont de temps en temps organisées pour la remise à niveau des enseignants communautaires.

Le personnel d'encadrement affecté dans ces deux zones d'expérimentation s'implique résolument dans le suivi de ces maîtres communautaires.

L'un des outils pertinents d'appréciation de la qualité des enseignements s'avère être le suivi. Le suivi régulier et rapproché des activités pédagogiques et de terrain est un gage de performance et d'efficacité. Or il se trouve que cette expérimentation est dotée, bien entendu, d'organes de gestion (le Comité National de Suivi et le Comité Préfectoral de mise en œuvre) qui se composent de cadres compétents mais qui sont déjà recrutés sur des postes administratifs. De facto, ils cumulent leurs attributions avec la mise en œuvre des activités de ce projet. Naturellement son fonctionnement s'en ressent négativement.

Il aurait été judicieux de doter ces organes de cadres totalement déchargés et disponibles dont la mission exclusive consisterait à mener des réflexions sur les orientations, la mise en œuvre, le contrôle bref, à assurer la gestion de cette innovation. Ce qui sous-tend la création de postes budgétaires dans le plan d'effectif du département si le gouvernement veut utiliser les grands moyens pour réduire l'analphabétisme. Il lui faudrait en outre rechercher et développer un partenariat agissant pour la mobilisation des ressources matérielles et financières à la vulgarisation de cette nouvelle école.

– La gestion

Les ressources humaines, matérielles et financières sont mis à disposition de ces écoles non formelles respectivement par le Ministère de l'Education Nationale, l'UNICEF et les communautés.

Le Ministère de l'Education fournit l'expertise technique par la désignation des cadres qui élaborent les programmes, assurent la formation des maîtres, la mise en œuvre des activités du projet, le suivi et l'évaluation. La contribution de l'Etat se mesure rien que par la mise à disposition du projet de l'assistance technique.

L'UNICEF, unique Bailleurs malheureusement, apporte un appui en mobilier, matériaux de construction, fournitures, équipements scolaires et facilite financièrement les formations et recyclages. Il est à noter que cette institution est la pièce maîtresse de cette expérimentation.

Les Communautés, quant à elles, ont pour rôle de rassembler les agrégats pour la construction des bâtiments scolaires et prendre en charge financièrement les prestations des maîtres. C'est à ce niveau que le bât blesse car les paysans à qui est dévolu cette tâche ont des revenus extrêmement faibles qui ne leur permettent nullement d'y faire face. Voilà qui augure de la chute du projet à court ou moyen terme. En plus, les structures ou institutions pouvant assurer la phase de post-projet ou de post-alphabétisation ne sont pas encore identifiées.

– Autres innovations

En ce début du 3^e millénaire marqué par de profondes mutations au sein de nos sociétés, les hommes en général et en particulier les jeunes se trouvent confrontés à des problèmes nouveaux de comportement, de santé et de bien-être. De ce fait émergent chez les adolescents et adolescentes des attentes et besoins inédits auxquels les systèmes éducatifs ne répondent que partiellement.

Un changement d'optique s'impose afin de dispenser une authentique éducation qui prenne en compte toutes les composantes de la personne humaine en ses divers aspects : physique, psychologique, affectif, cognitif.

L'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) nourrit l'ambition de relever ce défi. Elle se veut porteuse de changements positifs génératrice de modifications bénéfiques des comportements individuels et collectifs tant chez les enseignants que chez les apprenants.

L'EVF/EMP est une approche éducative novatrice qui assure à tous les jeunes scolarisés une préparation efficace à la vie d'adulte dans tous les domaines.

Eu égard à l'ampleur des problèmes que rencontre le système éducatif, le volet EVF/EMP n'a pas une couverture nationale pour atteindre les groupes cibles.

A cet effet, l'extension et l'institutionnalisation progressives de ce volet aux autres structures éducatives sont souhaitables ainsi que la définition d'une stratégie pour atteindre le milieu non formel.

La création des centres de formation continue pour jeunes et adultes, de centres spécialisés d'éducation, de formation et de réinsertion des jeunes et des adultes, la redynamisation, le renforcement et l'extension des activités du Service Civique National pour la Promotion des Jeunes (SCNPJ) peuvent être quelques expériences novatrices qu'il conviendrait d'essayer.

1.4. Les problèmes majeurs de l'enseignement

1.4.1 : Le faible taux de couverture (accès)

Les données statistiques font apparaître d'énormes disparités entre les genres et les régions :

- L'enseignement primaire se caractérise par une très faible scolarisation. Le taux net de scolarisation (TNS) se situe aujourd'hui à 39,79%. Il en résulte que 60,2% d'enfants de 6 à 11 ans ne sont pas scolarisés dans les classes correspondant à leur âge. Cette situation s'explique par l'insuffisance du dispositif scolaire sur l'ensemble du territoire national ainsi que par le manque de personnel enseignant ; ce qui restreint la capacité d'accueil du système et en limite l'accès. A titre d'illustration, le déficit réel du personnel enseignant au titre de l'année académique 2000/2001 est de 2.450.

On note également un faible TBS, 55,88% en 2000 – 2001 avec une forte disparité filles-garçons qui est de 64,88% pour les garçons et 46,44 pour les filles. Au secondaire et technique, le TBS est plus criard. En moyenne 9,21% pour l'ensemble du pays dont 11,32% pour les garçons et 7,10% pour les filles.

Le taux de déperdition au primaire est de 32% alors qu'il est de 26% au secondaire. Les taux de déperdition scolaire des filles au fondamental-1 et fondamental-2 sont supérieurs à ceux des garçons et l'indice de parité est de 0,68 au F1 et 0,60 au F2. Les filles du milieu rural sont nettement moins scolarisées que celles de Bangui et des grandes villes de province. Les causes de ces déperditions scolaires sont la pauvreté des parents, l'échec scolaire, les us et coutumes, l'éloignement des écoles, le manque de structures d'accueils, etc.

Le poids de ces facteurs se fait lourdement sentir sur le ratio classe/élèves qui est de 1/120 en moyenne. Il atteint et dépasse 1/240 en certains endroits à cause du mode de fonctionnement des cours dits à mi-temps, ou à tiers-temps, caractérisé par l'utilisation d'une même salle par plusieurs promotions d'élèves.

A cela s'ajoute la pénurie en matériels didactiques et en mobiliers qui persiste et s'accroît. Les autres écueils qui contribuent de beaucoup à affaiblir le système éducatif centrafricain sont les différentes formes de déperdition (redoublement, abandon) dont les taux assez élevés de 23% de moyenne et surtout chez les filles où ils sont de 34% constituent une réelle préoccupation du gouvernement.

L'insuffisance d'un système d'enseignement technique et de formation professionnelle, condition indispensable de toute réussite en matière de développement favorise l'émergence des établissements d'enseignement général.

Ainsi, l'un des défis majeurs à relever par le gouvernement centrafricain est non seulement d'offrir aux jeunes une éducation de qualité mais aussi et surtout l'accès aux filières de formation technique et professionnelle

Un tel défi est de taille lorsqu'on sait que le jeune doit être formé dans l'optique de devenir un adulte responsable et pouvoir s'autogérer afin d'assurer son épanouissement individuel.

1.4.2. Education des filles et la lutte contre les disparités entre les sexes

En République centrafricaine, l'éducation relève de la Constitution et de la Loi du 10 décembre 1997 portant orientation de l'éducation.

Cette loi pose notamment les principes et règles suivants :

- le droit à l'éducation et au savoir
- la garantie de l'accès libre à l'instruction, à la culture et à la formation professionnelle sans considération de sexe, de rang social, d'ethnie, de religion ou d'appartenance politique ;
- la laïcité de l'éducation ;
- la scolarisation obligatoire de 6 à 16 ans ;
- l'affirmation que «la nation fixe comme priorité l'éducation de base et comme objectifs d'améliorer la scolarisation des filles et de parvenir à terme à la scolarisation pour tous » (art.8)¹

¹ Source : Situation de l'enfant et de la femme en Centrafrique, UNICEF, Bangui 2001

Section 2 : Cadre d'actions

2.1. Les domaines d'actions

Les domaines d'actions du secteur de l'éducation sont identifiés, regroupés en objectifs et consignés dans le Plan National de Développement de l'Education. Ils constituent le fondement du programme d'Education Pour Tous. Les objectifs du forum de Dakar sur l'Education pour Tous, la Déclaration Préliminaire sur la stratégie de réduction de la pauvreté, les Objectifs du Développement du Millénaire et les objectifs du NEPAD viennent renforcer les finalités nationales d'éducation.

2.2. Les objectifs.

2.2.1 Objectifs nationaux

Les objectifs nationaux définis par les Etats Généraux de l'Education et de la Formation entérinés par le Plan National de Développement de l'Education ont été adoptés et promulgués par la Loi d'orientation de l'éducation. Ces objectifs sont de deux types : généraux et spécifiques.

2.2.2 Objectifs généraux

❑ **La qualité**

Elle vise la maîtrise des éléments fondamentaux du programme d'enseignement et les pratiques utiles dans la vie active par les apprenants.

❑ **L'efficacité**

Il s'agit d'établir une cohérence entre les besoins de l'économie nationale et les contenus des programmes d'enseignement.

❑ **L'accessibilité**

L'accès dans les trois niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire) au niveau local, régional et national.

❑ **L'équité**

Cet objectif vise la réduction des inégalités de genre (filles/garçons) et les disparités locales, régionales.

Il s'agit de promouvoir la scolarisation des filles et rétablir l'équilibre par des actions vigoureuses.

2.2.3 Objectifs spécifiques par niveau

❑ **Le préscolaire,**

Améliorer quantitativement et qualitativement le système existant, harmoniser et uniformiser son mode de fonctionnement et de gestion.

❑ **L'enseignement primaire.**

Cet ordre d'enseignement a mission de former les jeunes de 6 – 16 ans à l'acquisition du programme d'enseignement général et de la formation pratique adaptée au milieu. Le niveau actuel de scolarisation sera amélioré à travers l'élargissement de l'accès aux groupes défavorisés.

❑ **L'enseignement secondaire**

Tout en préparant les élèves pour la poursuite des études supérieures un accent particulier est mis sur l'enseignement scientifique, technique, agricole et agro-pastoral pour au moins les 3/4 ou la moitié des élèves engagés dans ce cycle.

□ **L'éducation non formelle**

Eliminer l'analphabétisme des jeunes et des adultes en assurant leur éducation en coordination avec l'enseignement fondamental-2 et secondaire pour relever le faible taux d'alphabétisme à travers un programme d'alphabétisation fonctionnelle renforcé.

2.2.4 Les objectifs de l'EPT

Le cadre d'actions présente par domaines prioritaires, les six (6) objectifs de l'EPT ainsi qu'un septième appelé transversal, les résultats attendus, les principaux obstacles, les stratégies de mise en oeuvre, les grandes étapes de la mise en oeuvre, les parties prenantes et les modalités d'intervention.

Le but de l'EPT est de réaliser d'ici à 2015, le développement humain durable. A cet effet, les objectifs ci-dessous rappelés sont essentiels pour permettre à la population centrafricaine d'acquérir les capacités et les connaissances nécessaires à la mobilisation des ressources pour améliorer leur bien-être. Ces objectifs s'inspirent à la fois de ceux du PNDE, des Etats Généraux de l'Enfance et de la Jeunesse, du développement du Millénaire, du Plan National d'Action de la Promotion de la Femme et de la Déclaration du gouvernement sur la stratégie de la réduction de la pauvreté. Il s'agit de :

- 1- Développer et améliorer sur tous leurs aspects, la protection et l'éducation de la petite enfance et notamment les enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- 2- Faire en sorte que d'ici à 2015, tous les enfants notamment les filles y compris les plus pauvres, les enfants qui travaillent et les enfants ayant les besoins spécifiques suivent jusqu'à son terme, un enseignement primaire de qualité ;
- 3- Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes en assurant un accès équitable à des programmes appropriés ayant pour objet, l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires dans la vie courante ;
- 4- Offrir aux adultes, un accès équitable au programme d'éducation de base et d'éducation permanente et réduire d'au moins 50 % les disparités actuelles entre les sexes au cours de la décennie ;
- 5- Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 en vue d'assurer une égalité dans les programmes, les institutions et le système éducatif d'ici à 2015 ;
- 6- Améliorer sous tous ses aspects, la qualité d'éducation de façon à obtenir des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante ;
- 7- Faire en sorte que l'éducation à la citoyenneté, à la paix et à la lutte contre les MST et VIH/SIDA s'organise à la fois en français et en sango, langue nationale.

2.3. Les résultats attendus

A travers ces objectifs, le gouvernement s'engage à tout mettre en oeuvre pour réaliser les résultats escomptés à l'horizon 2015. A cet effet, le concours des parties prenantes (secteur privé, société civile, ONG, confessions religieuses, APE, les collectivités,..) et des partenaires extérieurs (bilatéraux et multilatéraux) est indispensable pour atteindre ces résultats.

Résultats par défis par objectifs 1 :

- 1- Relever de 2,7 à 10 % d'ici à 2006 et à 80% d'ici à 2015, le taux brut d'inscription au préscolaire
- 2- Promouvoir l'éducation préscolaire des enfants malvoyants, malentendants et des malades mentaux
- 3- Augmenter le pourcentage des enfants ayant suivis un programme d'éveil de la petite enfance

Résultats par défis pour objectif 2 :

- 4- Relever le taux d'accès dans l'enseignement primaire aux enfants de 6 à 16 ans de 40 à 100 %
- 5- Relever le taux d'accès à l'enseignement primaire aux enfants malvoyants, malentendants et des malades mentaux de 6 à 16 ans à 100 % d'ici à 2015 ;

Résultats par défis de l'objectif 3 :

- 6- Relever le taux d'accès des jeunes de 12 – 18 ans aux formations et aux compétences essentielles dans la vie courante de 17% à 80 % d'ici à 2015 en respectant l'équité,

Résultats par défis pour objectif 4 :

- 7- Augmenter le taux d'alphabétisation des adultes de 32 à 50 % d'ici à 2015,
- 8- Réduire à 1 l'indice de parité entre les sexes en alphabétisation ;
- 9- Assurer la pérennité des acquis de l'alphabétisation fonctionnelle.

Résultats par défis pour objectif 5 :

- 10- Relever le Taux Brut de Scolarisation des filles à 100 % d'ici à 2015,
- 11- Augmenter le Taux de Scolarisation des filles dans le primaire et le secondaire et réduire l'indice de parité à 1 ;

Résultats par défis pour objectif 6 :

- 12- Réduire le ratio élèves/maître et élèves/classe de 74 à 50 d'ici à 2015,
- 13- Faire acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires à la résolution des problèmes de la vie courante et relever le coefficient d'efficacité dans le F1 à 100% et 80% au F2 ;
- 14- Augmenter à 100% le pourcentage des élèves de la 4ème année maîtrisant un ensemble de compétences de base(lecture, calcul, écriture) définies à l'échelon national ;
- 15- Augmenter à 100% le taux d'accès des jeunes à un enseignement post-primaire de qualité ;
- 16- Augmenter à 80% le niveau de connaissances, de compétences, d'attitudes des néo-alphabètes ;
- 17- Augmenter à 100% le niveau de connaissances, de compétences, d'attitudes des filles.

Résultats par défis pour objectif transversal 7:

- 18- Développer une culture de la citoyenneté, de la paix à l'école et dans la communauté ;
- 19- Assurer à 100% l'enseignement en et du sango à tous les niveaux d'enseignement ;
- 20- Réduire le taux de prévalence du VIH/SIDA de 14% à 2 % en milieu scolaire, et dans la communauté tout en accentuant la lutte contre les Maladies Sexuellement Transmissibles ;

2.4. Les principaux obstacles

Les principaux obstacles identifiés dans le cadre du Plan National d'Action de l'Education Pour Tous (PNA-EPT) sont rangés en trois catégories : obstacles immédiats, sous-jacents et profonds.

- Obstacles immédiats

Les obstacles immédiats à l'atteinte des objectifs d'éducation pour tous sont : l'insuffisance de structures d'accueil, l'insuffisance du personnel enseignant qualifié, l'ignorance des parents sur l'importance de l'école, les difficultés de paiement des frais de scolarité, l'absence de pièces d'état civil et de carnet de santé, la perte de crédibilité de l'école, les comportements discriminatoires à l'égard des filles et des minorités, l'insuffisance d'équipements, de matériels et de supports didactiques, l'insuffisance de matériels ludiques et éducatifs pour la petite enfance ainsi que de manuels scolaires, l'inexistence d'une structure initiale de formation des cadres de l'alphabétisation et des enfants handicapés, les insuffisances de collaboration intersectorielle, le rejet de l'école moderne, le nomadisme de certaines minorités ethniques, l'inadéquation des programmes aux réalités nationales, sous-régionales, et internationales etc...

- Obstacles sous-jacents

Ces obstacles découlent de certaines lacunes qui sont : le faible niveau de financement public, d'engagement des parties prenantes et des communautés de base, de capacité de formation et du maintien à niveau des enseignants de plus en plus démotivés face à la dévalorisation de leur fonction. A cela, s'ajoutent le déficit d'informations sur l'école, le faible revenu des parents et leur méconnaissance des pièces d'état civil et des carnets de santé, le complexe de la famille vis-à-vis du handicap, le chômage en fin de cursus, les difficultés salariales, l'inadaptation des programmes scolaires aux réalités économiques, la faible coordination des activités du système éducatif, la faible intériorisation de l'approche participative, l'absence d'une stratégie globale en matière de post-alphabétisation,

l'environnement peu propice à l'apprentissage, l'insuffisance de centres de formation technique et professionnelle, etc.

- Obstacles profonds

Les contraintes susmentionnées proviennent de profonds déficits suivants : les difficultés financières de l'Etat, la faible coordination du partenariat multiforme dans le secteur, l'absence d'une politique nationale en matière de développement du préscolaire, de la culture de la paix et d'éducation citoyenne, de coordination institutionnelle efficace dans la gestion des structures du préscolaire, l'instabilité politique, la non mise en œuvre du Plan National de Développement de l'Education, l'absence d'un programme de sensibilisation et d'information des parents sur les questions d'éducation, le poids de la conjoncture économique nationale et internationale, la pesanteur socioculturelle, l'absence de subvention des établissements pour les handicapés et le préscolaire, l'absence de visibilité autour des actions de l'EVP/EMP, la faible coordination sur les interventions MST /SIDA etc.

2.5. Stratégies de mise en oeuvre

Afin de donner la chance au PNA-EPT de réaliser ses objectifs, les stratégies de mise en œuvre s'articulent autour de plusieurs points :

- Engagement politique de l'Etat

Au cours des 10 dernières années, l'Etat a souscrit à de nombreux instruments qui font de l'éducation une priorité. Il a pris de nombreuses initiatives visant à traduire concrètement dans les faits ces initiatives notamment l'adoption d'une Loi d'Orientation, l'élaboration d'un Plan National de Développement de l'Education, la Déclaration Préliminaire sur la Réduction de la Pauvreté, et la traduction dans un plan d'action des principes d'éducation pour tous. Toutes ces initiatives méritent d'être traduites en actes notamment l'allocation d'un budget conséquent, la gestion rigoureuse des ressources humaines, matérielles, informationnelles et l'établissement d'indicateurs fiables permettant de mieux piloter et suivre le fonctionnement du système.

- Engagement des parties prenantes nationales

En plus du service social qu'il offre, le service éducatif est devenu un bien marchand. De nombreux opérateurs économiques commencent à investir dans ce secteur. Il est très important que des efforts supplémentaires soient faits par ces opérateurs pour relever le niveau actuel du secteur d'ici à 2015. Cette préoccupation concerne également les communautés de base dont l'action en faveur de l'éducation constitue un atout majeur du fait qu'elle est le lieu privilégié de construction des ressources humaines.

- Développement d'un partenariat solide

Le PNA-EPT est bâti dans le cadre d'un partenariat multiforme. Il est donc important que sa mise en œuvre reflète ce souci de départ. A cet effet, les parties prenantes nationales doivent oeuvrer dans le sens d'une concertation permanente en vue de garantir la complémentarité d'actions et la mise en commun des moyens, et des compétences.

- Mobilisation des ressources.

La mise en œuvre du PNA-EPT est un véritable défi que le pays doit relever. Pour y parvenir, la mobilisation des ressources est l'une des composantes principales des stratégies de mise en œuvre. Des efforts exceptionnels doivent être faits pour répondre aux besoins de renforcement des capacités, de sensibilisation des parties prenantes afin de changer leur comportement vis-à-vis de l'importance du secteur, la construction et fourniture d'équipement, l'accès aux nouvelles technologies et aux sources d'énergie modernes dans les écoles les plus marginalisées ainsi que la prise en compte des situations spéciales notamment les enfants au sein des communautés en crise ou minoritaires.

- Appui direct

Le PNA-EPT a identifié la carence en structures de formation comme l'un des talons d'Achille du système éducatif. Il a mis un accent particulier sur la construction d'infrastructures et l'appui en équipements spécifiques ainsi que la fourniture des manuels et matériels didactiques. Des apports directs dans ces différents

secteurs constituent une action indispensable pour augmenter l'accès de tous les enfants d'ici à 2015 à une éducation de base de qualité et produire à cet effet des citoyens de qualité.

- Renforcement des capacités

L'analyse du programme de l'EPT a mis en exergue la dégradation de la qualité et de la quantité des capacités humaines en charge de la gestion et de l'animation du secteur éducatif. Cette situation s'aggrave au jour le jour sous l'effet à la fois du vieillissement naturel du personnel et le manque d'une politique de rajeunissement d'une part, des décès massifs liés à la forte prévalence de la pandémie du VIH/SIDA d'autre part. La gravité du drame est telle que le renforcement des capacités du personnel dans le secteur devient impératif. Il prend en compte la formation de nouveaux enseignants. Il prend en compte la formation de nouveaux enseignants et leur intégration pour améliorer le ratio élèves/maître, le recyclage des anciens pour les rendre plus performants. En sus, cette dynamique privilégie la synthèse multisectorielle de lutte contre le VIH/SIDA et la pauvreté pour créer les meilleures conditions de travail.

- IEC et Plaidoyer

Toutes les stratégies énoncées ci-dessus seront appuyées par les activités de plaidoyer et de communication afin de lever de nombreuses pesanteurs qui bloquent le système. La mobilisation des partenaires comme la société civile, les ONG, les médias, les communautés de base constitue une des premières priorités à la réalisation du PNA-EPT.

2.6. Les grandes étapes de la mise en oeuvre

Pour atteindre les résultats escomptés, plusieurs activités sont prévues à court, moyen et long terme :

- A court terme :

- renforcement du cadre institutionnel (formulation de politique) ;
- mesures administratives (textes officiels et application du statut général de la fonction publique) ;
- formation de 750 nouveaux enseignants par an ;
- recrutement des enseignants formés et en chômage. etc....

- A moyen terme :

- Mesures incitatives : Par exemple, le rétablissement des concours professionnels ;
- Mobilisation des ressources financières pour l'équipement et la dotation en manuels et moyens logistiques ;
- Formation diversifiée des enseignants, des concepteurs de manuels et des techniciens de maintenance, quantitativement et qualitativement ;
- plaidoyer en direction des communautés de base, de l'Etat, des Partenaires au développement, des ONG, des Confessions Religieuses ;
- élaboration des programmes de formation d'enseignants et de suivi-évaluation ;
- construction des structures d'accueil, d'encadrement, des centres de documentation, des cantines (réfectoires) ;
- application effective de l'initiative 20/20,
- développement de micro-projets générateurs de revenus, vulgarisation des programmes etc

- A long terme :

- Formation des enseignants, construction, équipement, dotation en manuels, matériels, logistiques etc.

2.7 : Les parties prenantes

Les parties prenantes impliquées dans la réalisation du PNA/EPT sont :

- La partie nationale comprenant le gouvernement, la société civile, les ONG, les confessions religieuses, la communauté de base, les APE.
- Les partenaires extérieurs : les partenaires au développement, les pays amis, les agences du système des Nations Unies, les organismes internationaux, les représentations diplomatiques, les ONG internationales.

Il est impératif de promouvoir une coopération agissante, donc dynamique entre les parties pour assurer l'efficacité et l'efficience des efforts d'éducation et de formation .

2.8 : Les modalités d'intervention

Au niveau des modalités d'intervention, l'Etat mènera des actions individuelles, encouragera le développement des programmes parallèles à travers les Confessions religieuses, les ONG, etc..

L'Etat élaborera des programmes conjoints avec certains partenaires au développement, les ambassades des pays amis, notamment dans la construction et l'équipement des établissements scolaires.

Une coordination de l'Etat s'impose à tous les niveaux.

Section 3 : Cadre de ressources

3.1. Etat de besoins en ressources financières.

Le plan comporte cent vingt six (126) activités qui se résument pour l'essentiel et par ordre de priorité en huit (8) points, à savoir :

1. L'élaboration ou la révision, la multiplication et la mise en œuvre des programmes et des manuels d'enseignement ;
2. Le développement de la stratégie IEC/plaidoyer ;
3. Le renforcement des capacités institutionnelles et des ressources ;
4. L'intensification de la lutte contre les MST/SIDA et le développement de la culture de la citoyenneté et de la paix ;
5. La promotion du partenariat éducatif ;
6. La réhabilitation, la construction et l'équipement des écoles et bureaux ;
7. Le regroupement des petits villages pour une administration efficace ;
8. L'établissement du couple équité/justice entre les sexes dans la scolarisation et dans la vie courante.

Le coût global de ces besoins s'élève à : six cent quarante deux milliards huit cent soixante cinq millions neuf cent cinquante mille (642.865.950.000) francs CFA, soit 918,379.921 millions de dollar US.

Pour l'année budgétaire 2002, la part de l'éducation dans le budget de l'état est de 7,1%. Mais dans le cadre de la mobilisation des ressources en faveur de l'EPT, le gouvernement a programmé son augmentation progressive en vue de la stabiliser à 25% avant 2015. Cet accroissement du financement de l'Etat est estimé à : cent soixante milliards sept cent seize millions quatre cent quatre vingt six mille trois cents (160.716.486.300) francs cfa, soit 229,594.980 millions de dollar US. Le gap à rechercher auprès des partenaires tant nationaux qu'internationaux est de : quatre cent quatre vingt deux milliards cent quarante neuf millions quatre cent cinquante neuf mille (482.149.459.000) francs CFA, soit 688 784.941.400 millions de dollar US.

La priorité étant la promotion et la généralisation de l'éducation de base ou fondamentale 1 et 2, il convient de noter que 70% du budget global de l'EPT sera réservé à cet ordre d'enseignement.

Le financement de ces besoins sera assuré par les parties prenantes : nationales et extérieures. Le détail du coût des besoins est joint en annexe.

3.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières

En dehors de l'appui direct, matériel et technique, l'Etat se propose de mettre en œuvre les stratégies suivantes :

- Organisation des tables-ronde avec le secteur privé et autres partenaires ;
- Renforcement de capacités des cadres aux techniques de négociation ;
- Plaidoyer auprès des partenaires / autorités ;
- Sensibilisation et responsabilisation des APE et des communautés locales ;
- intégration du PNA-EPT dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (PNLCP)

3.3. Mécanisme de coordination de l'aide extérieure

Dès la mobilisation des ressources en faveur de la RCA, une structure de coordination composée du Gouvernement et des partenaires internes et externes, impliqués dans la mise en œuvre du plan sera constituée. La réalisation de ce programme se fera d'une manière conjointe, parallèle ou individuelle par le Gouvernement et les partenaires.

Le gouvernement mettra en place une structure de coordination nationale, regroupant toutes les parties prenantes, à savoir :

- Ministère du Plan ;
- Ministère de l'Education Nationale ;
- Tous les ministères impliqués dans l'exécution du PNA-EPT ;
- Organisations Non-Gouvernementales nationales et internationales ;
- Tous les partenaires Bi et Multilatéraux ;
- Le secteur privé national etc.

Section 4 : Mise en oeuvre

4.1. Les modalités de mise en oeuvre

L'exécution du PNA-EPT est d'abord nationale. Par conséquent le gouvernement financera les actions relevant de sa souveraineté.

Par ailleurs, il appuiera les programmes parallèles développés par les ONG, les confessions religieuses, la société civile, les collectivités, les associations intervenant dans le secteur de l'éducation.

Enfin, le gouvernement envisagera des interventions conjointes avec le concours des partenaires au développement, des organismes internationaux, des représentations diplomatiques, des pays amis, des ONG internationales en ce qui concerne notamment la construction d'infrastructures, les équipements, la formation, etc.

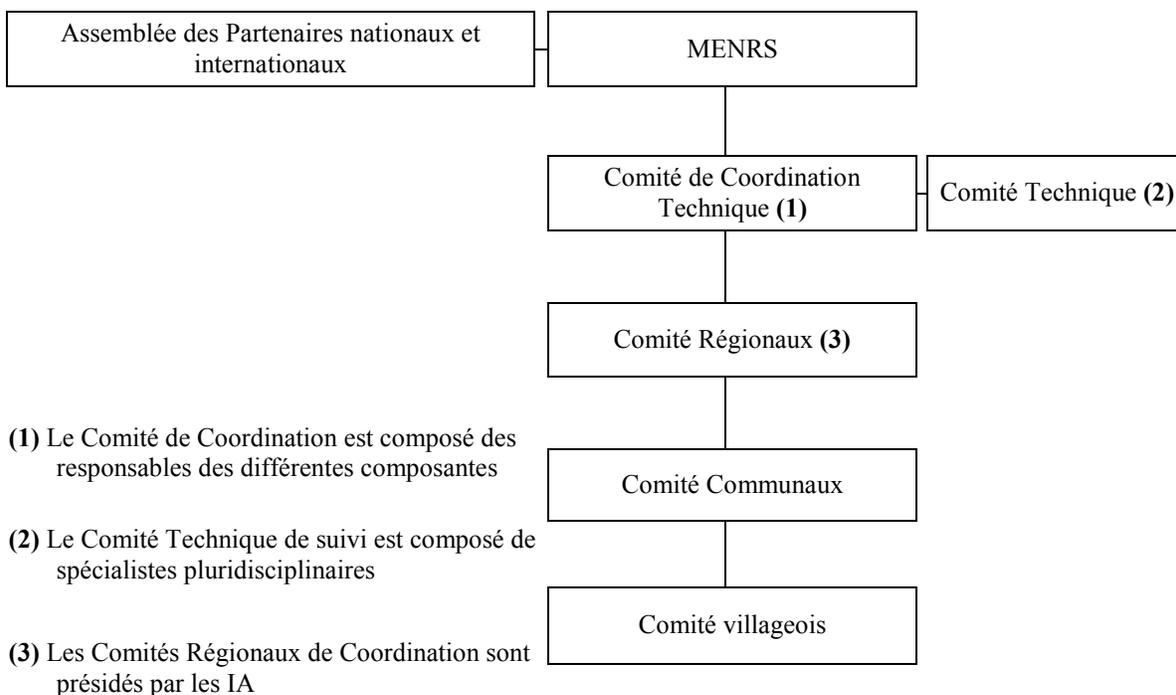
Les responsabilités seront définies dans un cahier de charges et engageront toutes les parties prenantes.

4.2. Structures de mise en oeuvre

Il sera mis en place un comité de pilotage placé sous l'autorité du Ministère de l'Education Nationale impliquant les partenaires du système éducatif.

La mise en oeuvre est assurée par l'Etat, les ONG, les confessions religieuses, les communautés de base et autres. La synergie partenariale est à privilégier pour l'exécution du programme.

L'Organigramme de la structure de mise en oeuvre se présente comme suit :



4.3. Actions spécifiques

La structure nationale de coordination se chargera de la mise en oeuvre des actions spécifiques suivantes :

- Construction et équipement des infrastructures scolaires ;
- Formation des enseignants et du corps administratif ;
- Dotation en moyens logistiques
- L'application des mesures incitatives en faveur des filles et des enseignants.

4.4. Chronogramme

Le calendrier des activités ainsi que les budgets prévisionnels les accompagnant se feront en fonction des grandes lignes d'activités.

Toutes les activités à court terme seront réalisées entre 2003 – 2006.

Celles à moyen terme interviendront dans la période comprise entre 2006 – 2010.

Les activités à long terme qui sont des activités transversales s'échelonnent sur toute la période 2003 – 2015. Il s'agira notamment de la construction des bâtiments, leur équipement, la dotation en manuels, matériels, logistiques, la réalisation des études, la promotion du plaidoyer, la formation et le recyclage des enseignants, etc.

Section 5 : Suivi-Evaluation

5.1. Description du tableau des indicateurs par résultats

Les principaux indicateurs de suivi et d'évaluation sont énumérés par objectif ci-après et comprennent les indicateurs de Dakar et les indicateurs nationaux avec un indicateur de départ et un idéal à atteindre :

Objectifs	Défis	Indicateurs		
		Dakar	Nationaux	
			Point de départ	Idéal
1.	1. Augmenter le taux brut d'inscription dans les programmes d'éveil de la petite enfance (public et privé) de 2,7 en 2001 à 80% d'ici 2015	1. Taux brut d'inscription aux programmes d'éveil de la petite enfance	2,7%	80%
	2. Promouvoir l'éducation des enfants malvoyants, malentendants, malades mentaux	Pourcentage des enfants ayant suivi le programme d'éveil de la petite enfance	1,9%	80%
	3. Augmenter le pourcentage des nouveaux élèves du F1 ayant suivi un programme organisé du préscolaire			
2.	1. Accès de tous les enfants de 6 à 16 ans à l'enseignement primaire relevé de 40 à 100%	3. Taux brut d'admission au primaire	46%	100%
		4. Taux net d'admission au primaire	22%	100%
	2. Relever le taux d'accès à l'enseignement primaire aux enfants malvoyants, malentendants, malades mentaux	5. Taux brut de scolarisation	56%	100%
		6. Taux net de scolarisation	40%	100%
	3. Améliorer le niveau de compétence et les conditions de vie des enseignants	7. Dépenses publiques pour l'enseignement primaire en % du PNB, par habitant augmenté ;	10%	80%
		8. Dépenses publiques pour l'enseignement primaire en % des dépenses publiques d'éducation augmenté à 70 %	1,90%	
		9. % des enseignants du primaire ayant la qualification académique requise relevé à 100%	57%	70%
		10. % des enseignants du primaire qualifiés relevé à 100%	20%	100%
			56%	100%
3.	1. Relever le taux d'accès des jeunes (12-18 ans) aux connaissances et aux compétences essentielles dans la vie courante en respectant l'équité	11. Taux d'alphabétisme des jeunes âgés de 15 à 24 ans	9%	80%
			80%	
4.	1. Augmenter le taux d'alphabétisation des adultes de 32 à 50% d'ici à 2015 et réduire à 1 l'indice de parité par sexe en matière d'alphabétisation Assurer la pérennité des acquis de l'alphabétisation fonctionnelle	12. Taux d'alphabétisme des adultes (15 ans et plus)	15%	100%
			37%	90%
5.	1. Augmenter le taux de scolarisation des filles (6-16 ans) et - Réduire l'indice de parité à 1		50%	
			00	
6.	1. Augmenter à 100% le pourcentage des élèves de 4 ^e année maîtrisant un ensemble de compétences de base	13. Indice de parité entre les sexes en alphabétisme	46%	100%
			7%	80%
		14. Nombre d'élèves par maître	0,58	1
		15. Taux de redoublement	1/74	1/50
		16. Taux de survie en 5 ^e année	23%	5%
			25%	80%

Objectifs	Défis	Indicateurs		
		Dakar	Nationaux	
			Point de départ	Idéal
	(lecture, calcul, écriture) 2. Réduire le ratio Elèves/Maître et Elèves/Classe de 74 à 50 d'ici à 2015 3. Faire acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires à la résolution des problèmes de la vie courante et augmenter le coefficient d'efficacité dans le Fondamental-1 à 100% et le Fondamental-2 à 80% 4. Améliorer la qualité de l'éducation au Fondamental-2, Secondaire Général, technique et professionnel et - Augmenter à 80% le niveau de connaissances, de compétences et d'attitudes des jeunes au Fondamental-2 5. Augmenter à 100% le taux d'accès des jeunes à un enseignement post-primaire de qualité 6. Améliorer la qualité de l'alphabétisation et - augmenter à 80% le niveau de connaissance de compétences et d'attitudes des néo-alphabètes 7. Augmenter à 100% le niveau de connaissance, de compétences et d'attitudes des filles	du primaire 17. Coefficient d'efficacité 18. % des élèves ayant atteint au moins la 4 ^e année du primaire et maîtrisant des compétences de base	39,2%	100% Paix assurée
7.	1. Développer une culture de citoyenneté à l'école et dans la communauté 2. Développer la culture de la paix 3. Réduire le taux de prévalence de 14 à 2% du VIH/SIDA en milieu scolaire et dans la communauté tout en accentuant la lutte contre les MST 4. Assurer à 100% l'enseignement en et du sango à tous les niveaux d'enseignement	Ces défis portent sur un ensemble de valeurs, de compétences, d'attitudes à acquérir qui sont difficilement quantifiables	14%	Citoyens responsable à 80% Paix assurée 2%

5.2 Structure de suivi

La structure de suivi se compose de :

2. Au niveau super structurel un Comité National de suivi qui est l'unité de gestion du programme composé de différentes cellules spécialisées.
3. Au niveau 1 : des structures nationales focalisées sur des volets précis.
4. Au niveau 2 : des structures régionales calquées sur les volets des structures nationales
5. Au niveau 3 : des structures locales, organes de décentralisation des différentes structures mentionnées ci-dessus.

5.3. Mécanisme de suivi-évaluation

Il sera mis en place un Comité Technique de suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation s'effectueront à travers :

- des visites pédagogiques de contrôle de l'exécution de l'EPT ;
- des revues à mi-parcours tous les trois ans ;
- l'évaluation spécifique se fera en fonction des problèmes qui pourraient se poser dans les composantes ou sur demande du Comité de Coordination Technique.

5.3.1 Suivi continu

Le suivi continu sera assuré par :

- Les missions de contrôle - évaluation ;
- Les rapports périodiques des structures de mise en œuvre .

5.3.2. Revues à mi-parcours

Les revues seront organisées semestriellement pour évaluer l'avancement des travaux ;

5.3.3. Evaluation spécifique

Les audits seront consignés dans les rapports commandités annuellement .

5.3.4. Sources des données

Les données peuvent provenir :

- du service des statistiques du MENRS,
- des responsables des différentes composantes de mise en œuvre de l'EPT
- des représentants des bailleurs de fonds
- Les données seront consignées dans les différents rapports (mission, périodiques et audits).

Conclusion

L'élaboration du présent plan a pris en compte plusieurs paramètres dont principalement le contexte socio-politique, le cadre macro-économique, l'analyse du secteur de l'éducation notamment celle du PNDE, le cadre d'actions de DAKAR, les objectifs du millénaire, le cadre de lutte contre la pauvreté et les objectifs du NEPAD.

Aussi, s'est-il efforcé d'établir une corrélation entre le développement du système d'éducation et de formation et le développement humain durable.

Dans ce cadre, il a été sous-tendu par un engagement national et international fort de fournir à la population centrafricaine une éducation équitable et de qualité. Marquée de réalisme et d'ambition créatrice, cette gigantesque projection d'actions a le mérite d'avoir diagnostiqué sans complaisance les maux du système éducatif centrafricain et de proposer une thérapie responsable et contextuelle.

En sus des actions de remédiation relatives aux six objectifs du cadre d'actions de Dakar, un septième objectif jugé indispensable a été ajouté et intitulé : Faire en sorte que l'éducation à la citoyenneté, à la paix et à la lutte contre les MST et le VIH/SIDA s'organise à la fois en français et en sango. C'est en effet, un défi à relever que de bouter hors des consciences nationales la haine tribale, l'incivisme en même temps que de promouvoir le sango comme facteur d'unité nationale et de développement.

Globalement, dix neuf (19) défis sont mis en exergue pour cent vingt six (126) activités de remédiation. Trois types d'obstacles (immédiats, sous-jacents et profonds) doivent impérativement être surmontés afin de vaincre les dits défis. Un cadre logique joint en annexe donne les détails des défis, des obstacles et des activités en spécifiant les indicateurs des résultats en relation avec les indicateurs de départ. Le tableau de mise en œuvre précise la domiciliation institutionnelle des activités par objectifs, fournit les coûts estimatifs sur la période 2003-2015, définit les modalités de mobilisation des ressources et les structures de gestion, de suivi-évaluation ainsi que le chronogramme.

ANNEXES :

1. Cadre logique des Objectifs 1 à 7.

Objectif-1 : Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance et notamment les enfants les plus vulnérables et défavorisés

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
1. Augmenter le TBI dans les programmes d'éveil de la petite enfance (public et privé) de 2,7 en 2001 à 80 % d'ici 2015.	<p>Obstacles immédiats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des structures d'accueil - Insuffisance du personnel enseignant qualifié et spécialisé - Ignorance des parents sur l'importance du préscolaire - Difficulté de paiement des frais de scolarité - Absence de pièces d'état civil et carnet de santé <p>Obstacles sous-jacents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de financement public, des partenaires et des communautés - Manque de formation des enseignants - Démotivation des enseignants - Dévalorisation de la fonction enseignante - Déficit d'informations et d'éducation des parents sur l'importance du préscolaire - Faible revenu des parents - Méconnaissance de l'importance des pièces d'état civil et du carnet de santé - Difficulté d'accès au centre d'état civil <p>Obstacles profonds</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés financières de l'Etat - Insuffisance du partenariat dans le secteur préscolaire - Absence de politique nationale en matière du développement du préscolaire - Confusion/faiblesse institutionnelle dans la gestion des structures préscolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation sociale en faveur de l'école préscolaire publique et privée. - Mobilisation des ressources nationales et internationales - Renforcement des capacités - Prise de mesures incitatives - Appui direct matériel ou financier - Plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger et vulgariser les Instructions Officielles, masses horaires et programmes d'enseignement ; - Doter les écoles maternelles en manuels didactiques scolaires et matériels ludiques ; - Créer une unité de production de matériels didactiques ; - Augmenter le budget consacré à l'enseignement préscolaire ; - Réaliser une étude sur l'impact de l'école préscolaire sur le fondamental-1 - Confectionner des fiches de visites médicales ; - Organiser des visites médicales dans les écoles maternelles ; - Construire une salle de réfectoire dans chaque école maternelle. - Elaborer les programmes de sensibilisation des parents en faveur de l'école maternelle. - Organiser et animer des campagnes de sensibilisation - Formuler une politique nationale de promotion du préscolaire - Réhabiliter les structures d'accueil existantes. - Construire et équiper de nouvelles structures d'accueil - Former et recycler les inspecteurs et les conseillers pédagogiques du préscolaire - Créer un centre de documentation du préscolaire - Former et recycler en nombre suffisant les

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité politique 		enseignants
2. Promouvoir l'éducation des enfants handicapés, malvoyants, mentaux, défavorisés et ceux des minorités	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de structures d'accueil - Manque d'éducateurs spécialisés - Perception négative du handicap par la communauté - Coût élevé de la prise en charge des enfants handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources en faveur des enfants handicapés et ceux des minorités - Instauration d'un environnement socio-culturel favorable à la scolarisation des handicapés et ceux des minorités - Adoption de mesures incitatives en faveur des enfants handicapés et ceux des minorités 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un cadre juridique en faveur des handicapés et ceux des minorités - Construction des centres expérimentaux - Renforcement des structures existantes - Formation des éducateurs spécialisés - Allocation des bourses d'études aux handicapés et ceux des minorités - Sensibilisation des parents - Créer et développer un partenariat dynamique en faveur des enfants handicapés - Mener une étude sur les enfants défavorisés
3. Augmenter le pourcentage des nouveaux élèves du F1 ayant suivi un programme organisé du préscolaire	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer en faveur d'un encadrement efficace de la petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un centre d'éducation spécialisée

Objectif II : Faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
<p>1. Accès de tous les enfants de 6 à 16 ans à l'enseignement primaire relevé de 40 à 100%.</p>	<p>Obstacles immédiats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des structures d'accueil - Insuffisance du personnel enseignant qualifié - Ignorance des parents sur l'importance de l'école - Difficulté de paiement des frais de scolarité - Absence de pièces d'état civil - Perte de crédibilité de l'école <p>Obstacles sous-jacents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de financement public, des partenaires et des communautés - Manque de formation des enseignants - Démotivation des enseignants - Dévalorisation de la fonction enseignante - Déficit d'informations et d'éducation des parents sur l'importance de l'école - Chômage des élèves en fin de cursus - Difficultés salariales 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources nationales et internationales - Renforcement des capacités - Sensibilisation des parents en faveur de l'enseignement Fondamental - Promotion des mesures incitatives - Redynamisation des structures de formation initiale et continue <ul style="list-style-type: none"> - IEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude sociologique sur les attentes des parents vis à vis de l'école ; - Mener une campagne de sensibilisation en faveur de la généralisation de l'enseignement primaire ; - Promouvoir des projets de développement à travers tout le pays ; - Appliquer les dispositions de la loi d'orientation de l'éducation relatives à la gratuité de l'enseignement ; - Elaborer des textes légaux relatifs à l'application de la convention sur le travail de l'enfant ; - Accroître la proportion du budget national accordé à l'éducation ; - Accroître la proportion du budget de l'éducation accordé à l'enseignement primaire ; - Construire et entretenir régulièrement les structures d'accueil ; - Former et recruter les enseignants en grand nombre. - Elaborer des programmes de sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> - Animer des séances de sensibilisation - Réaliser une étude sociologique sur les attentes des parents - Promouvoir des projets de développement à travers tout le pays - Elaborer des textes légaux sur

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation des programmes de formation aux réalités locales - Corruption dans le système <p>Obstacles profonds</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instabilité politique - Conjoncture économique nationale et internationale défavorable - Manque de financement - Absence de politique d'IEC/plaidoyer sur formation parentale 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer 	<p>l'application de la convention sur le travail de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités en gestion financière - Réhabiliter les structures d'accueil existantes - Construire et équiper de nouvelles structures d'accueil - Promouvoir les écoles communautaires de base - Mettre en place un cadre juridique pour la scolarisation des enfants défavorisés et ceux des minorités ethniques - Réaliser une étude sur les attentes de ces groupes <p>Allouer une bourse d'étude aux enfants défavorisés</p>
<p>2.Relever le taux d'accès à l'enseignement primaire aux enfants Handicapés des deux sexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Absence d'infrastructures d'accueil pour les enfants défavorisés - Absence d'éducateurs spécialisés - Perception négative du handicap - Coût élevé de la prise en charge <p>Obstacles sous-jacents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation sociale des minorités ethniques en faveur de la scolarisation et de l'intégration sociale des enfants défavorisés et ceux des minorités 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre juridique pour la scolarisation des enfants défavorisés et ceux des minorités ethniques - Réaliser une étude sur les attentes de ces groupes cibles - Elaborer des programmes de sensibilisation - Organiser des séances de sensibilisation - Animer les séances de sensibilisation <p>- Construire des établissements pour</p>

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
	<ul style="list-style-type: none"> - Rejet des enfants handicapés ; - Faible revenu des parents - Absence de subventions <p>Obstacles profonds</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conjoncture économique défavorable - Pesanteurs socio-culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - - <p>Plaidoyer</p>	<p>l'enseignement général, secondaire, technique, professionnel et post-primaire (centres d'apprentissage ruraux)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités financières (partenariat) - Réhabiliter les établissements existants - Développer les écoles de 3è type (post-primaire) - Former les administrateurs à la gestion scolaire - Intensifier les émissions éducatives radio-diffusées - Réaliser une étude sur les besoins en formation de chaque région

Objectif III : Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences nécessaires dans la vie courante

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
1- Relever le taux d'accès des jeunes(12 –18 ans) aux connaissances et aux compétences essentielles dans la vie courante en respectant l'équité	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Insuffisance des structures de formation - Obstacles sous-jacents - Insuffisance de ressources financières - Dévalorisation de l'école - Programmes calqués sur des modèles extérieurs - Obstacles profonds - Faible allocation budgétaire - Absence de sensibilisation et d'information - Non application des recommandations des états généraux - Non mise en œuvre du PNDE - Poids des traditions et des coutumes 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des programmes de sensibilisation - Organiser des séances de sensibilisation - Animer les séances de sensibilisation - Construire des établissements pour l'enseignement général, secondaire, technique, professionnel et post-primaire (centres d'apprentissage ruraux) - Renforcer les capacités financières (partenariat) - Réhabiliter les établissements existants - Développer les écoles de 3è type (post-primaire) - Former les administrateurs à la gestion scolaire - Réaliser une étude sur les besoins en formation de chaque région

Objectif IV : Relever de 50% le niveau d’alphabétisation des adultes et notamment des femmes d’ici à l’an 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et d’éducation permanente.

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
Défi 1 : Augmenter le taux d’alphabétisation des adultes de 32 à 50% d’ici à 2015 et réduire à 1 l’indice de parité par sexe en matière d’alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Insuffisance de structures d’accueil - Insuffisance d’alphabétiseurs compétents - Insuffisance qualitative de module et matériels didactiques - Inexistence d’une structure de formation initiale de cadres d’alphabétisation - Insuffisance de collaboration intersectorielle - Faiblesse d’une efficacité interne répondant aux réalités socio-économiques et culturelles du pays - Obstacles sous-jacents - Inexistence d’un budget alloué à l’alphabétisation des adultes - Faiblesse de revenus des communautés concernés - Faible intériorisation de l’approche participative - Obstacles profonds - Faiblesse de volonté politique - Insuffisance de suivi et d’évaluation continue 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des programmes de sensibilisation - Organiser des séances de sensibilisation - Animer les séances de sensibilisation - Construire et équiper les structures d’alphabétisation - Développer un partenariat - Augmenter le budget alloué à l’alphabétisation des adultes - Réaliser une étude sur les besoins en matière d’alphabétisation - Construire des structures d’alphabétisation pour les femmes
Défi 2 : Assurer la pérennité des acquis de l’alphabétisation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Absence d’une stratégie globale en matière de post-alphabétisation et d’éducation permanente notamment les CLACS et les matériels didactiques de post-alphabétisation - Insuffisance de sensibilisation des acteurs et décideurs - Obstacles sous-jacents - Insuffisance de la sensibilisation de la population - Obstacles profonds - Absence de politique nationale de l’alphabétisation - Insuffisance de suivi et d’évaluation continue 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des programmes de sensibilisation - Organiser des séances de sensibilisation - Animer les séances de sensibilisation - Développer un partenariat en faveur de la pérennisation de l’alphabétisation - Créer des centres de lecture et d’animation culturelle - Organiser des voyages d’échange d’expériences

Objectif V : Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.

Défis	Obstacles	Stratégies	Activités
I. Augmenter le taux de scolarisation des filles(6 –16 ans) et réduire l'indice de parité à 1	<p>Obstacles immédiats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de structures d'accueil pour la scolarisation des filles - Pesanteurs sociologiques sur le problème de la scolarisation des filles - Mariage précoce - Harcèlement sexuel en milieu scolaire - Grossesse précoce - MST <p>Obstacles sous-jacents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indifférence des communautés à l'égard de la scolarisation des filles - Démotivation et désintéressement des filles à poursuivre les études <p>Obstacles profonds</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'importance accordée à la scolarisation des filles - Complexe d'infériorité intellectuelle 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Mobilisation sociale ☐ Plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des programmes de sensibilisation - Organiser des séances de sensibilisation - Animer les séances de sensibilisation - Construire des structures d'accueil de proximité - Augmenter le nombre d'écoles spécialisées(formelle et informelle) en faveur des filles - Faire appliquer les textes en faveur de la scolarisation des filles - Accorder des bourses d'étude aux filles les plus méritantes et aux plus défavorisées - Créer des pensionnats pour les filles - Doter le service de promotion de la scolarisation des filles en moyens logistiques (moyen roulant et un ordinateur)

Objectif n° VI : Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnu et quantifiable notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante

DEFIS	OBSTACLES	STRATEGIES	ACTIVITES
Le Fondamental 1 (F1)			
I. Améliorer la qualité de l'enseignement de lecture, du calcul et de l'écriture	<p>Obstacles immédiats 1.1.Insuffisance d'infrastructures scolaires 1.2.Manque de moyens matériels</p> <p>Obstacles sous-jacents 1.3. Faible implication des collectivités locales 1.4. Faible investissement de l'Etat en matière d'infrastructures</p> <p>Obstacles profonds 1.5. Insuffisance de la formation du personnel enseignant et des apprenants 1.6. Faible taux d'acquisition du manuel scolaire de lecture (zone rurale 2 livres pour 11 élève, zone urbaine 1 livre pour 9 élèves) 1.7. Environnement peu propice à l'apprentissage'(différentes crises sociales, mutineries, coup d'état etc.) 1.8. Faiblesse institutionnelle</p>	<p>Plaidoyer en faveur du partenariat Etat, collectivités locales et autres</p> <p>Renforcement des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire 1756 bâtiments de 3 salles de classe ▪ Confectionner 69351 tables-bancs ▪ Doter les écoles en 1500 bibliothèques ▪ Confectionner le matériel didactique de calcul nécessaire d'ici 2015 ▪ Organiser 10 séminaires de sensibilisation des responsables politiques et des acteurs du système éducatif ▪ Séminaires/conférences ▪ Tables-rondes ▪ Redéfinir les domaines de responsabilités de l'Etat, des APE, des collectivités locales et autres partenaires ▪ Confectionner les manuels pour enseignants et élèves et les matériels didactiques ▪ Former 750 enseignants du fondamental 1 chaque année ▪ Recycler les enseignants du public et du privé ▪ Former des professeurs d'école normale ▪ Former les encadreurs du F1 ▪ Réviser les programmes d'enseignement du F1

DEFIS	OBSTACLES	STRATEGIES	ACTIVITES
	<p>1.9. Non priorisation du secteur éducatif dans la réalité</p> <p>1.10. Mauvaise gouvernance</p> <p>1.11. Insuffisance de l'aide publique à l'éducation et faible mobilisation des ressources</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les activités de formation à distance à tous les niveaux ▪ Introduire le sango dans le F1 en tant que discipline et langue d'enseignement ▪ Organiser des stages de recyclage ou de perfectionnement en gestion et administration scolaire des directeurs, des IEF1 et des Inspecteurs d'Académie ▪ Doter les organes de direction, de supervision et d'évaluation en moyens logistiques ▪ Créer un environnement propice à l'apprentissage (cantine scolaire, installation sportives, culturelle et sanitaire) ▪ Renforcer et appliquer les textes de protection juridiques en milieu scolaire ▪ Appliquer l'initiative 20/20
<p>2. Faire acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes nécessaires à la résolution des problèmes nécessaires à la vie courante</p>	<p>2.1. Non qualification des ¾ des enseignants ;</p> <p>2.2. Inadéquation des programmes d'enseignement</p> <p>2.3. Disparités dans les méthodes d'enseignement</p> <p>2.4. Insuffisance du volume horaire alloué aux enseignements de lecture, écriture et calcul</p>	<p>IEC</p> <p>Plaidoyer</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer, organiser et animer des séances de sensibilisation ▪ Organiser des séminaires, conférences et tables-rondes ▪ Former et recycler les agents parents ▪ Harmoniser les méthodes d'enseignement aussi bien dans le secteur public que privé ▪ Généraliser l'enseignement de l'EVE/EMP ;

DEFIS	OBSTACLES	STRATEGIES	ACTIVITES
	<p>2.5. Inadaptation du contenu des programmes aux réalisations socio-culturelles</p> <p>2.6. Ignorance de la communauté locale des valeurs mondialisées</p> <p>2.7. Faiblesse de l'encadrement administratif, de supervision et d'évaluation des compétences</p> <p>2.9 Non maîtrise des méthodes modernes de gestion administrative et des ressources humaines</p> <p>2.10</p> <p>2.9 Limitation de l'EVF/EMP à certaines régions</p>	<p>Renforcement des capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la collaboration école/milieu ▪ Réviser à la hausse les quotas horaires des enseignements de lecture, écriture et calcul (10 h hebdomadaire au CI-CP et 5 h de lecture hebdomadaire au CE-CM) ▪ Elaborer les curricula et le programme d'enseignement de la langue sango comme vecteur de la culture nationale ▪ Etoffer et articuler les filières de formation en fonction des besoins réels ▪ Appliquer un texte réglementaire relatif aux critères et normes de nomination aux postes de responsabilités dans les établissements publics et privés ▪ Organiser des stages de recyclage ou de perfectionnement en gestion et administration scolaire des directeurs, des IEF1 et des IA ▪ Doter les organes de direction, de supervision et d'évaluation en moyens logistiques (moyens roulant, ordinateurs,...) ▪ Mettre en place une politique d'incitation et de stabilisation du personnel ▪ Prendre des mesures en matière de protection sociale des enseignants

DEFIS	OBSTACLES	STRATEGIES	ACTIVITES
Fondamental 2, Secondaire général, technique et professionnel (F2SGTP)			
1- Améliorer la qualité de l'éducation au F2, Secondaire général, technique et professionnel	<p>Obstacles immédiats Insuffisance des formateurs Insuffisance d'équipement Insuffisance de matériels et de supports didactiques Insuffisance de formateurs spécialisés dans les différentes filières d'enseignement</p> <p>Obstacles sous-jacents Absence de concepteurs des matériels et supports didactiques Mauvaise gestion des écoles Non respect du volume horaire Insuffisance d'encadrement et de supervision pédagogique Programme de l'EVF/ EMF limité à quelques établissements de l'enseignement général public.</p>	<p>IEC</p> <p>Plaidoyer</p> <p>Renforcement des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les programmes, Organiser et animer les séances de sensibilisation ▪ Organiser les séminaires, conférences et tables rondes ▪ Augmenter les structures de formation du personnel enseignant du F2, secondaire général, technique et professionnel ▪ Faire des études sur les compétences, les attitudes et les savoirs nécessaires à une vie acceptable, ainsi que les possibilités d' exploitation des ressources naturelles locales. ▪ Adapter les programmes d'enseignement du F2, Secondaire général, technique et professionnel aux besoins du marché ▪ Renforcer l'équipement des classes du F2 en fonction de la spécificité des matières ▪ Introduire à tous les niveaux d'enseignement dans toutes les filières l'EVF/EMP ▪ Former les concepteurs des matériels et supports didactiques ▪ Mettre en œuvre le PNDE ▪ Respecter le volume horaire des classes ▪ Former les enseignants spécialisés dans les différentes filières du F2, secondaire, général, technique et professionnel

DEFIS	OBSTACLES	STRATEGIES	ACTIVITES
	<p>Obstacles profonds</p> <p>Non mise en œuvre du PNDE Programmes inadaptés aux besoins locaux technique et professionnel Système d'évaluation inadapté</p> <p>Environnement scolaire peu favorable à la moralité</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les moyens logistiques d'encadrement et de supervision ▪ Vulgariser les textes réglementant les responsabilités éducatives du personnel scolaire ▪ Renforcer le dispositif de suivi-évaluation
Le Post-primaire ou Post-Fondamental1			
<p>1. Assurer à tous les jeunes n'ayant pas accès au F2 SGTP une éducation de base de qualité</p>	<p>Obstacles immédiats</p> <p>Insuffisance d'encadreurs et d'animateurs formés Insuffisance de structures adaptées</p> <p>Obstacles sous-jacents</p> <p>Absence de manuels appropriés</p> <p>Obstacles profonds</p> <p>Absence de programme</p>	<p>IEC</p> <p>Plaidoyer</p> <p>Renforcement des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer des programmes, Organiser et animer des séances de sensibilisation ▪ Organiser des séminaires, des conférences et tables-rondes ▪ Former le personnel d'enseignement et d'encadrement des centres ruraux et artisanaux ▪ Recycler le personnel en cours d'emploi ▪ Former les encadreurs des écoles communautaires ▪ Concevoir des programmes d'enseignement et élaborer des manuels appropriés ▪ Créer et équiper des centres de formation post primaires ▪ Réhabiliter les centres existants

DEFIS	OBSTACLES	STRATEGIES	ACTIVITES
- L'alphabétisation			
1. Améliorer la qualité de l'alphabétisation	<p>Obstacles immédiats Insuffisance d'alphabétiseurs formés Insuffisance des structures d'accueil</p> <p>Obstacles sous-jacents Manque de matériels didactiques Absence de matériels didactiques de post alphabétisation Insuffisance de suivi-évaluation</p> <p>Obstacles profonds Inexistence de structures de formation initiale des cadres d'alphabétisation Absence d'une stratégie globale en matière de post alphabétisation (centre de lecture et d'animation culturelle) Insuffisance de collaboration entre les différents secteurs impliqués dans l'alphabétisation</p>	<p>IEC</p> <p>Plaidoyer</p> <p>Renforcement des capacités</p>	<p>Elaborer les programmes, Organiser et animer les séances de sensibilisation</p> <p>Organiser les séminaires, conférences et tables rondes</p> <p>Former les alphabétiseurs Recycler les alphabétiseurs en cours d'emploi Créer un centre de fabrication de matériels d'alphabétisation Construire et équiper des centres d'alphabétisation Créer des centres de lecture et d'animation culturelle Réviser et adapter les programmes d'alphabétisation aux besoins des apprenants Développer et faire appliquer l'approche fonctionnelle de l'alphabétisation Assurer le suivi permanent des alphabétisés Développer les activités génératrices de revenus en faveur des néo-alphabètes</p>

DEFIS	OBSTACLES	STRATEGIES	ACTIVITES
Scolarisation des filles			
1. Assurer une éducation de qualité aux filles de 6 à 18 ans	<p>Obstacles immédiats</p> <p>Absence de motivation des filles</p> <p>Obstacles sous-jacents</p> <p>Manque d'information</p> <p>Obstacles profonds</p> <p>Résistance des communautés à ouvrir aux filles tous les types d'enseignement</p> <p>Absence de programme spécifique pour l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement</p>	<p>IEC</p> <p>Plaidoyer</p> <p>Renforcement des capacités</p>	<p>Elaborer des programmes, Organiser et animer les séances de sensibilisation</p> <p>Organiser des séminaires, conférences et tables rondes</p> <p>Ouvrir toutes les filières aux filles</p> <p>Etendre les écoles communautaires</p> <p>Eliminer les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires</p>

Objectif transversal VII : Faire en sorte que l'éducation à la citoyenneté, à la paix et à la lutte contre les MST/SIDA s'organise à la fois en français et en sango, langue nationale

Défis	Obstacle	Stratégie	Activités
1. Développer une culture de citoyenneté à l'école et dans la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Insuffisance de culture de la paix dans les écoles et dans les communautés - Non maîtrise de l'éducation à la citoyenneté aux F1 et 2 - Obstacles sous-jacents - Ignorance des conventions, des droits humains - Absence d'éducation civique aux F1 et F2 et dans les autres structures de formation <ul style="list-style-type: none"> - Obstacles profonds - Inexistence de l'enseignement civique au F2 et autres structures de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - / Plaidoyer - Renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des programmes de Sensibilisation - Organiser et animer des séances de sensibilisation - Organiser des séminaires, des conférences et des tables rondes - Elaborer et diffuser une politique de développement d'une culture de citoyenneté à l'école et dans les communautés - Introduire dans les disciplines existantes des thèmes liés à la notion de citoyenneté - Créer des clubs éthiques dans les écoles et les communautés en vue de pérenniser les valeurs citoyennes ; - Elaborer de nouveaux programmes de formation à la citoyenneté - Former et recycler le personnel enseignant et d'encadrement à l'enseignement de la culture à la citoyenneté

Défis	Obstacle	Stratégie	Activités
2. Développer la culture de la paix	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Faiblesse d'une culture de la paix à l'école et dans les communautés - Obstacles sous-jacents - Draft de guide sur la culture de la paix non vulgarisé - Obstacles profonds - Absence de politique de la culture de la paix dans l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - / Plaidoyer Renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les programmes de sensibilisation - Organiser et animer des séances de sensibilisation - Organiser des séminaires, conférences, et tables rondes - Elaborer des programmes de la culture de la paix - Concevoir des manuels sur l'éducation à la culture de la paix. - Former et recycler les enseignants sur la culture de la paix .
3. Stopper l'expansion de la pandémie du VIH/SIDA en milieu scolaire et dans la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Ignorance des communautés sur la santé sexuelle et reproductive - Obstacles sous-jacents - Insuffisance d'information et de formation en santé reproductive y compris la lutte contre les MST/SIDA - Obstacles profonds - Absence de stratégies multiples de lutte contre les MST/SIDA - Faiblesse de coordination des interventions sur les MST/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - / Plaidoyer Renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les programmes de sensibilisation - Organiser et animer des séances de sensibilisation - Organiser des séminaires, conférences, et tables rondes - Elaborer les programmes de santé sexuelle et reproductive - Concevoir et diffuser les manuels d'éducation sexuelle et reproductive. - Former et recycler les enseignants de tous les niveaux .
4. Promouvoir la langue sango	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles immédiats - Manque d'intérêt pour assurer un usage constant du sango dans l'administration - Obstacles sous-jacents - Non application des textes relatifs à l'introduction du sango dans l'enseignement - Non diffusion des résultats des études relatives à la promotion du sango 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - / Plaidoyer Renforcement des capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les programmes de sensibilisation - Organiser et animer des séances de sensibilisation - Organiser des séminaires, conférences, et tables rondes - Elaborer les programmes

Défis	Obstacle	Stratégie	Activités
	<ul style="list-style-type: none">- Obstacles profonds Lenteur dans l'introduction du sango dans l'enseignement		d'enseignement du sango à différents niveaux <ul style="list-style-type: none">- Concevoir les manuels d'enseignement- Elaborer des modules du sango en tant que véhicule de la culture nationale du préscolaire au F2 et au système non formel- Former et recycler les enseignants des différents niveaux considérés.

2. Tableau de mise en œuvre par objectif.

Objectif I.

Activités	Responsables et autres partenaires	Période	Coût En milliard	Indicateurs de résultats
1. Elaborer les programmes de sensibilisation des communautés ; 2. Organiser et animer les séances de sensibilisation.	- MENRS - Mini Affaires Sociales ; - Les leaders villageois - Les journalistes - Les partenaires au développement.	2003 à 2010 2003-2010	0,2	- 80% d'enfants d'âge préscolaire effectivement scolarisés ;
3. organiser des séminaire, des conférences et des tables rondes 4. Formuler une politique nationale de promotion du scolaire 5. Réaliser une étude de l'impact du préscolaire sur le F1	- MENRS - Partenaires au développement ; - Les ONG.	2003 à 2010	0,1 0,5 0,02	- Ecoles maternelles qui fonctionnent selon les normes décrite par le Ministère de l'Education Nationale. - Etude réalisée, résultat disponible
6. Construire, équiper et réhabiliter les bâtiments scolaires	- MENRS -UNESCO -UNICEF -ONG.	2003 à 2015	20.	100 écoles construites
7. Construire des salles de réfectoire	- MENRS – PAM – ONG	2003 à 2015	2, 5	• 100 salles construites
8. Créer des centres de documentation du préscolaire par préfecture	- MENRS – UNICEF – UNESCO - ONG	2003 à 2015	3	• 16 centres de documentation construites et fonctionnels
9. Doter les écoles maternelles en manuels scolaires, matériels didactiques ;	- MENRS - ONG - Partenaires au développement	2003 à 2015	0,05	• Nombre suffisant des manuels scolaires et matériels ludiques disponibles dans les établissements.
10. Organiser des séminaires, conférences d'échanges pédagogiques au niveau national et international dans les inspections scolaires du préscolaire	- MENRS – ONG – UNESCO Partenaires au développement	2005 - 2015	0,05	• 20 séminaires organisés

Activités	Responsables et autres partenaires	Période	Coût En milliard	Indicateurs de résultats
11. Créer une unité de production de manuels didactiques ;	- MENRS - ONG - Partenaires au développement	2003 - 2015	0,05	• Une unité de production de manuels didactiques disponible et fonctionnelle.
12. Former et recycler en nombre suffisant les cadres pédagogiques et les enseignants	- MENRS - ONG - Partenaires au développement -	2003 - 2015	25	• 100% de cadres pédagogiques et enseignants
13. Construire des centres d'état civil de proximité par groupement de village (2000 groupement. Le coût par groupement est de 10 000 000)	- Ministère de l'intérieur - Partenaires au développement - ONG - Communautés	2005 - 2015	20	• 2000 centres construits
14. Créer et doter des unités de soins infirmiers dans les établissements préscolaires (400 centres).	- Ministère de la santé - MENRS - ONG	2005 - 2015	15	• 400 centres créés et fonctionnels
15. Mener des études sur les enfants handicapés, défavorisés et des minorités ethniques	- Ministère des affaires sociales - MENRS - ONG	2003 - 2005	0,06	• Etude réalisée
16. Construire et équiper un centre pour l'éducation des handicapés ; 17. Renforcer la capacité des structures existantes ; 18. Former les éducateurs spécialisés.	- Mini Affaires Sociales - Mini Santé - MENRS - ONG - Partenaires au développement.	2003- 2015 2003 à 2015	1 0,5 2	• Nombre de centres spécialisés créés ; • ; • Nombre de personnels enseignants formés
19. Allouer des bourses d'études aux enfants handicapés, défavorisés et ceux des minorités	- Ministère affaires sociales - MENRS - ONG - Partenaires au développement	2005 - 2015	1	• Bourses effectivement allouées
20. Rédiger et vulgariser les instructions officielles et masses horaires et programmes d'enseignement.	- MENRS - Ministère Affaires Sociales - Partenaires au développement	2003 à 2005	0,5	• Instructions officielles et programmes d'enseignement disponibles.

Objectif II :

Activités	Responsables et autres partenaires	Période	Coût en millions F CFA	Indicateurs de résultats
1- Réaliser une étude sociologique sur les attentes des parents vis à vis de l'école	MENRS Mini Affaires Sociales	2003	0,02	Etude disponible
2- Mener une campagne de sensibilisation en faveur de la généralisation de l'enseignement Fondamental 1.	MENRS – RTS -Radio-Télévision Centrafricaine -APE	2003	0,5	Toutes les localités du territoire national ont été sensibilisées.
3- Promouvoir des projets de développement à travers tout le pays	Mini Economie, Plan Mini Développement Rural	2003- 2015	5	Les indicateurs socio-économiques s'améliorent.
4- Elaborer des textes légaux relatifs à l'application de la convention sur le travail de l'enfant.	Assemblée Nationale	2003	0,02	Les textes sont élaborés et appliqués.
5- Construire et entretenir régulièrement les structures d'accueil.	MENRS Mini Travaux Publics	2003- 2015	200	Les routes sont régulièrement entretenues.
6. Former et recruter les enseignants en grand nombre pour l'enseignement public et privé.	MENRS Mini Fonction Publique	2003- 2015	50	Ratio élève/maître réduit à 50.
7. Réaliser une étude sociologique sur les attentes des parents	Affaires Sociales - MENRS	2003 - 2005	0,02	Etude réalisée
8- Renforcer les capacités de ressources humaine et financière	MENRS - Ministère du Plan Ministère de la Fonction Publique	2003- 2004	0,5	Les unités déconcentrée n'éprouve plus de difficulté matérielle.
9- Réhabiliter les structures d'accueil existantes	MENRS	2003- 2015	5	L'offre d'éducation renforcée en milieu rural.
10. Promouvoir les écoles communautaires de base	MENRS – Partenaires au développement	2005 - 2015	0,2	Structures réhabilitée et fonctionnelles
11. Réaliser une étude sur les attentes de ces groupes	Ministère des Affaires Sociales MENRS - ONG Partenaires au développement	2003 - 2005	0,06	Etude réalisée

Objectif III :

Activités	Responsables + Partenaires	Période d'exécution	Coût total en milliard F CFA	Indicateurs de résultats
1. Elaborer des programmes de sensibilisation.	- MENRS - APE - Mini Communication	2003 - 2010	0,026	- Programmes élaboré et disponibles
2. Organiser et animer les séances de sensibilisation	- MENRS - Mini Plan - Partenaires	2003 – 2010	0,2	- Nombre de séances de sensibilisations réalisées.
3. Construire des établissements pour l'enseignement secondaire général, technique, professionnel et post-primaire (centre d'apprentissage ruraux)	- MENRS - Sociétés forestières	2003 - 2015	0,936	- Nombre d'établissements pour l'enseignement secondaire général, technique, professionnel et post-primaire construits
4. Renforcer les capacités financières (partenariat)	MENRS - FAPE Partenaires	2003 - 2015	0,13	- Appui financier des partenaires accordé
5 . Réhabiliter les établissements existants.	-	2003 - 2010	2,6	- Nombre d'établissements réhabilités
6. Développer les écoles de 3 ^{ème} type (post-primaire).	- MENRS - Partenaires	2003 - 2015	0,65	- Ecoles de 3 ^{ème} type construites et équipées
7. Former les administrateurs à la gestion scolaire.	- MENRS - ONI	2003 - 2006	0,03	- 260 administrateurs en gestion scolaire formés
8. Réaliser une étude sur les besoins en formation de chaque région.	- MENRS - Partenaires - Autres secteurs	2003-2006	(0,005 x 4) x7= 0,14	- Etudes réalisées dans les 7 régions

Objectif IV

Activités	Responsables + Partenaires	Période d'exécution	Coût total en milliard de FCA	Indicateurs de résultats
1. Elaborer des programmes de sensibilisation.	- MENRS - ONG - Mini communication - Association/groupements féminins - Chefs de département - Chefs traditionnels	2003-2015	0,026	- 90% de la population alphabétisée, informée.
2. Animer et organiser des séances de sensibilisation.	- MENRS - ONG - Associations	2003-2005	0,065	- Nombre de séances de sensibilisation réalisées
3. Construire et équiper 960 centres d'alphabétisation.	- MENRS - Partenaires au développement	2003-2015	9,6	- 960 centres d'alphabétisation fonctionnelles équipés.
4. Former 1.968 agents d'alphabétisation : - 1920 alphabétiseurs ; - 48 superviseurs et chefs de section.	- MENRS -ONG - Associations et groupements féminins.	2003-2015	2,664.720 (Formation de base des alphabétiseurs: 2.073.600.000 Recyclage des alphabétiseurs : 518.400.000 Formation des superviseurs et chefs de section : 43.200.000 Transport des agents : 29.520.000)	- 1.968 alphabétiseurs et superviseurs formés.
5. Recenser les analphabètes et leurs besoins en matière d'alphabétisation.	- MENRS - Ministère Communication - Groupements féminins et ONG.	2003-2015	0,02	1.200.000 alphabétisés
6. Elaborer et/ou réviser les programmes d'alphabétisation et post-alphabétisation existants.	- MENRS - ONG/Associations	2003-2005	0,050	- Programmes d'alphabétisation disponibles.
7. Organiser la formation des cadres au niveau central (séminaires et voyages d'études)	- MENRS - ONG	2005-2010	0,116.6	- Echanges d'expériences menés.
8. Equiper la DEA en moyens roulants au niveau central et régional.	- MENRS - ONG - Associations	2003-2005	3,294.825	- Matériels de suivi disponibles
9. Equiper la DEA en matériels et fournitures de bureau et en bibliothèque.	- MENRS - Partenaires au développement.	2003-2015	1,1828	- DEA équipée et dotée en bibliothèque.

Activités	Responsables + Partenaires	Période d'exécution	Coût total en milliard de FCA	Indicateurs de résultats
10. Mettre en place des technologies appropriées et des structures d'accompagnement susceptibles de générer des revenus.	- MENRS - Mini Affaires Sociales - Mini Agriculture - ONG/Associations	2003-2015	1	- Technologies appropriées et structures d'accompagnement disponibles.
11. Développer des actions de post-alphabétisation dans les associations et groupements exerçant des activités sur le terrain.	- MENRS - ONG	2003-2015	0,2	- Groupements et Associations rendus dynamiques et compétents.
12. Effectuer régulièrement des missions de formation, de suivi et d'évaluation.	- MENRS - Mini Communication - ONG	2003-2015	0,2	- Rapports de missions et d'évaluation disponibles.
13. Créer 1.000 centres villageois de lecture et d'animation culturelle au niveau des communes.	- MENRS - ONG - Mini Communication - Partenaires au développement.	2003-2015	10	- Centres opérationnels à 100%.
14. Organiser régulièrement les journées internationales d'alphabétisation.	- MENRS - Partenaires au développement.	2003-2015	0,06	- 12 journées internationales d'alphabétisation organisées.

Objectif V

Activités	Responsables + Partenaires	Période	Coût total En milliard	Indicateurs de résultat
1. 1. Accroître la construction des structures d'accueil au profit des filles.	MENRS / Finances / Mini. Habitat / Autres partenaires	2003 – 2005	3,2	Structures d'accueil opérationnelle
2. Organisation des séminaires de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles.	Communauté / Partenaires	2003 – 2015	0,05	8 séminaires organisés
3. Organisation des séminaires de sensibilisation au profit des populations.	MENRS / Ministère Communication / Partenaires	2003 – 2015	0,05	16 séminaires organisés
4. Octroi des bourses d'études	MENRS / Finances	2003 – 2015	0,65	Filles du F2 boursières
5. Création des pensionnats au F2	MENRS / Finances / Partenaires	2003 - 2015	1,2	60 pensionnats construits
6. Doter le service de promotion de la scolarisation des filles en moyens logistiques (moyen roulant et un ordinateur)	MENRS / Partenaires	2003	0,03	1 véhicule 4 x 4 et 1 ordinateur

Objectif VI

ACTIVITES	Responsables + Partenaires	PERIODE D'EXECUTION	COUT TOTAL En milliard de F CFA	INDICATEURS DES RESULTATS
Fondamental-1				
1. Elaborer les programmes, organiser et animer les séances de sensibilisation	MENRS – Communication – ONG	2003-2006	0,2	Programme élaboré et nombre de séances organisées
2. Organiser des séminaires, conférences et tables rondes	MENRS - Communication – ONG – PLAN	2003-2006	0,1	Nombre de séminaires, conférences et tables rondes tenus
3. Construire 1756 bâtiments de 3 salles de classe	MENRS - Finances – ONG – PLAN	2003 – 2010	7,8	ratio élèves/classes ramené à 50
4. Confectionner 69351 tables-bancs	MENRS - Finances – ONG – PLAN	2003 – 2010	1,8	ratio élèves/tables-bancs
5. Doter les écoles de 1500 bibliothèques	MENRS - Finances – ONG – PLAN	2003 – 2010	2	1500 bibliothèques disponibles
6. Confectionner le matériel didactique de calcul nécessaire d'ici 2015	MENRS - Finances – ONG – PLAN	2003 – 2015	0,5	335 500 matériels didactiques de calcul confectionnés
7. Redéfinir les domaines de responsabilités de l'Etat, des APE, des collectivités locales et autres partenaires	MENRS - ONG – APE	2003 – 2005		Textes conçus élaborés et disponible
8. Former 750 enseignants chaque année	MENRS - Finances – PLAN – ONG - Partenaires MENRS - Finances – ONG – PLAN – Partenaires	2003	0,04	750 enseignants du F1 formés
9. Recycler les enseignants du public et du privé	MENRS - Finances – ONG – PLAN – Partenaires MENRS - Finances – ONG –	2003-2007	0,1	Nombre d'enseignants recyclés Nombre de professeurs d'écoles

ACTIVITES	Responsables + Partenaires	PERIODE D'EXECUTION	COUT TOTAL En milliard de F CFA	INDICATEURS DES RESULTATS
11. Former des professeurs d'écoles normales)	PLAN - Partenaires	2003 – 2007	2	normales formés
12. Former les encadreurs pédagogiques du F1 ;	MENRS - ONG - APE	2003-2010	3	Nombre d'encadreurs pédagogiques du F1 formés
13. Réviser les programmes d'enseignement du F1	MENRS - Finances – ONG – Partenaires	2003 - 2015	45	Programmes révisé et disponible
14. Renforcer les activités de formation à distance à tous les niveaux	MENRS - Finances – ONG – PLAN – Partenaires	2003-2015	20	Nombre de formation à distance assurée
15. Introduire le sango dans le F1 en tant que discipline et langue d'enseignement	MENRS - Finances – ONG – PLAN – Partenaires	2003-2015	0,4	Le sango est introduit dans toute les écoles
16. Organiser des stages de recyclage ou de perfectionnement en gestion et administration scolaire des directeurs, des IEF1 et des Inspecteurs d'Académie	MENRS - Finances – ONG – PLAN – Partenaires	2003-2015	4	Nombre de recyclages réalisés
17. Doter les organes de direction, de supervision et d'évaluation en moyens logistiques	MENRS - Finances – ONG – Partenaires	2003-20015	25	Nombre de moyens logistiques fournis
18. Créer un environnement propice à l'apprentissage (cantine scolaire, installation sportives, culturelle et sanitaire)	MENRS - Justice – ONG – Partenaires	2003-2004	0,05	Nombre de structures créés et fonctionnelles
19. Renforcer et appliquer les textes de protection juridiques et sociale en milieu scolaire	MENRS - Finances – ONG – PLAN – Partenaires	2003-2004		Protection de la communauté scolaire assurée et diminution des actes de violence en milieu scolaire
20. Former et recycler les agents parents	MENRS – ONG – Partenaires	2003 – 2015	0,8	100°° d'agents parents du F1 qualifiés
21. Harmoniser les méthodes d'enseignement aussi bien dans le secteur public que privé	MENRS - Finances – PLAN – Partenaires	2003 - 2006	0,005	Méthodes harmonisées EVF/EMP enseigné dans toutes les

ACTIVITES	Responsables + Partenaires	PERIODE D'EXECUTION	COUT TOTAL En milliard de F CFA	INDICATEURS DES RESULTATS
22. Généraliser l'enseignement de l'EVF/EMP ;	MENRS - ONG – Partenaires	2003 – 2010	3	écoles
23. Renforcer la collaboration école/milieu	MENRS - ONG – Partenaires	2003 - 2015	----	Ecole intégrée au milieu
24. Réviser à la hausse les quotas horaires des enseignements de lecture, écriture et calcul (10 h hebdomadaire au CI-CP et 5 h de lecture hebdomadaire au CE-CM)	MENRS - ONG – Partenaires	2003 - 2006	0,05	Quotas horaire augmenté
25. Elaborer les curricula et le programme d'enseignement de la langue sango comme vecteur de la culture nationale	MENRS - ONG – Partenaires	2003 - 2006	0,02	Programme élaboré et disponible
26. Etoffer et articuler les filières de formation en fonction des besoins réels	MENRS	2003 - 2006	0,005	Adéquation formation emploi
27. Appliquer les textes réglementaires relatifs aux critères et normes de nomination aux postes de responsabilités dans les établissements publics et privés	MENRS - Finances – ONG – PLAN – Fonction Publique- MENRS	2003 - 2006	0	Nomination conforme aux qualifications
28. Mettre en place une politique d'incitation et de stabilisation du personnel	MENRS - Finances – ONG – PLAN – Partenaires	2003 - 2006	0	Politique d'incitation et de stabilisation élaborée et mise en oeuvre
Le Fondamental 2, Secondaire général, technique et professionnel (F2,SGTP)				
1. Elaborer les programmes de sensibilisation ;	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires	2003-2006		Programmes élaborés et disponibles
2. Organiser et animer les séances de sensibilisation	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires Communication	2003-2006	0,2	Nombre de séances réalisées
3. Organiser les séminaires, conférences et tables rondes	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires Communication, PLAN	2003-2006	0,1	Nombre de séminaires, conf. Et tab. Rond. Tenues

ACTIVITES	Responsables + Partenaires	PERIODE D'EXECUTION	COUT TOTAL En milliard de F CFA	INDICATEURS DES RESULTATS
4. Augmenter les structures de formation du personnel enseignant du F2, secondaire général, technique et professionnel	MENRS, ONG, Partenaires PLAN	2003-2015	3	Nombre de structures de formation construites et équipées
5. Faire des études sur les compétences, les attitudes et les savoirs nécessaires à une vie acceptable et les possibilités d' exploitation des ressources naturelles locales	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires Communication, PLAN	2003-2006	0,01	Résultats d'études disponibles
6. Adapter les programmes d'enseignement du F2, Secondaire général, technique et professionnel aux besoins du marché	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires	2003-2006	0,002	Adéquation formation emploi Nombres de classes équipées selon les filières
7. Renforcer l'équipement des classes du F2 en fonction de la spécificité des matières	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires, Plan	2003 2010	1,5	EVF/EMP introduite dans toutes les filières
8. Introduire à tous les niveaux d'enseignement dans toutes les filières l'EVF/EMP	MENRS, Plan et Partenaires	2003 2010	1,	Nombre de concepteurs formés PNDE appliqué
9. Former les concepteurs des matériels et supports didactiques	MENRS Partenaires	2003- 2006	0,5	Volume horaire respecté
10. Mettre en œuvre le PNDE	MENRS Partenaires, ONG	2003- 2006	Voir PNDE	Nombre d'enseignants qualifiés
11. Respecter le volume horaire des classes	MENRS, ONG	2003-2015	Néant	Nombre de moyens logistiques fournis
12. Former les enseignants spécialisés dans les différentes filières du F2, secondaire, général, technique et professionnel	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires	2003-2015	1,5	Textes vulgarisés
13. Renforcer les moyens logistiques d'encadrement et de supervision	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires Plan	2003 2010	2	Rapports de missions disponibles
14. Vulgariser les textes réglémentant les responsabilités éducatives du personnel scolaire	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires	2003 2006	0,02	
15. Renforcer le dispositif de suivi-évaluation	MENRS, JEUNESSE et SPORT, ONG, Partenaires Plan	2003-2010	0,5	

ACTIVITES	Responsables + Partenaires	PERIODE D'EXECUTION	COUT TOTAL En milliard de F CFA	INDICATEURS DES RESULTATS
- Le Post-primaire ou Post-Fondamental1				
1. Elaborer des programmes, organiser et animer des séances de sensibilisation	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, Communication, ONG, Partenaires	2003 2006	0,2	Programmes élaborés et nombre de séances réalisées
2. Organiser des séminaires, des conférences et tables-rondes	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, Communication, ONG, Partenaires	2003 2006	0,1	Nombre de Sém. Conf. Et TR tenus
3. Former le personnel d'enseignement et d'encadrement des centres ruraux et artisanaux	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, ONG, Partenaires	2003 2010	1,5	Nombre d'encadreurs formés
4. Recycler le personnel en cours d'emploi	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, ONG, Partenaires	2003 2010	1	Nbre de formateurs recyclés
5. Former les encadreurs des écoles communautaires	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, ONG, Partenaires	2003 2010	1,5	Nbre de maîtres qualifiés
6. Concevoir des programmes et élaborer des manuels appropriés	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, ONG, Partenaires	2003 2010	0,8	Programmes élaborés et disponibles, manuels produits
7. Créer et équiper des centres de formation post primaires	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, ONG, Partenaires, Finances et Plan	2003 2010	2	Nbre de centres créés et équipés
8. Réhabiliter les centres existants	MENRS, Jeunesse et Sport, Affaires sociales, ONG, Partenaires, Finances et Plan	2003 2006	1,5	Nbre de centres réhabilités

ACTIVITES	Responsables + Partenaires	PERIODE D'EXECUTION	COUT TOTAL En milliard de F CFA	INDICATEURS DES RESULTATS
- L'alphabétisation				
1. Elaborer les programmes, organiser et animer les séances de sensibilisation	MENRS, ONG, Communautés	2003 2006	0,2	Programmes élaborés et disponibles, nombre de séances réalisées
2. Organiser les séminaires, conférences et tables rondes	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté	2003 2006	0,1	Nbre de Sém. Conf. Et TR réalisés
3. Réviser et adapter les programmes d'alphabétisation aux besoins des apprenants	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté	2003 2006	0,002	Programmes révisés
4. Former les alphabétiseurs	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté	2003 2015	2	Nbre d'alphabétiseurs formés
5. Recycler les alphabétiseurs en cours d'emploi	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté, Finances	2003 2015	1	Nbre d'alphabétiseurs recyclés
6. Créer et équiper un centre de fabrication de matériels d'alphabétisation	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté, Finances	2003 2006	0,5	un centre créé et équipé
7. Construire et équiper des centres d'alphabétisation	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté, Finances	2003 2010	5	Nbre de centres créés et équipés
8. Créer des centres de lecture et d'animation culturelle	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté, Finances	2003 2015	2	Nbre de centres de lecture et d'animation créés et équipés
9. Développer et faire appliquer l'approche fonctionnelle de l'alphabétisation	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté, Finances	2003 2006	0,02	Approche fonctionnelle mise en œuvre
10. Assurer le suivi permanent des alphabétisés	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté, Finances	2003 2010	0,02	Nbre de missions réalisés et rapports disponibles
11. Développer les activités génératrices de revenus en faveur des néo-alphabètes	MENRS, Plan, Partenaires, ONG, Communauté, Finances	2003 2015	0,5	Nbre d'activités réalisées

ACTIVITES	Responsables + Partenaires	PERIODE D'EXECUTION	COUT TOTAL En milliard de F CFA	INDICATEURS DES RESULTATS
Scolarisation des filles				
1. Elaborer les programmes, organiser et animer les séances de sensibilisation	MENRS, ONG, Partenaires, Affaires sociales, Communication	2003 2006	0,2	Programmes élaborés et nbre de séances réalisées
2. Organiser des séminaires, conférences et tables rondes	MENRS, ONG, Partenaires, Affaires sociales, Communication, Plan, Finances	2003 2006	0,1	Nbre de sém. Conf. Et tables rondes tenus
3. Ouvrir toutes les filières aux filles	MENRS, ONG	2003 2006	Néant	Accès de toutes les filles aux différentes filières
4. Etendre les écoles communautaires	MENRS, Partenaires et ONG	2003 2015	3	Couverture de tout le pays en écoles communautaires
5. Eliminer les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires	MENRS, Partenaires et ONG	2003 2010	0,2	Nbre de manuels révisés selon l'approche genre

Objectif transversal VII.

Activités	Responsables et partenaires	Périodes	Coûts	Indicateurs des résultats
1. Elaborer, organiser et animer les séances de sensibilisation	MENRS / Ministère de la Communication Mini Jeunesse et Sport APE / Partenaires / ONG Mini Santé	203-2006	0,2x4 = 0,8	Nombre de séances de sensibilisation réalisées
2. Organiser des séminaires , conférences et tables_rondes	MENRS / PLAN Ministère de la Communication Mini Jeunesse et Sport APE / Partenaires / ONG Mini Santé	2003-2015	0,1x4 = 0,4	Nombre de séminaires, conférences et tables rondes tenus
3.Elaborer des programmes de formation à l'éducation citoyenne, à la culture de la paix, à la lutte contre les MST/SIDA et à la promotion de la langue sango	MENRS / PLAN Ministère de la Communication Mini Jeunesse et Sport APE / Partenaires / ONG Mini Santé	2003-2015	0,2x4 = 0, 8	Programmes élaborés et disponibles
4. Former et recycler les enseignants à l'éducation citoyenne, à la culture de la paix, à la lutte contre les MST/SIDA et à la promotion de la langue sango	MENRS Ministère de la Communication Mini Jeunesse et Sport APE / Partenaires / ONG Mini Affaires sociales Mini Santé	2003-2015	25x4 =100	Nombre d'enseignants formés/recyclés

3. Tableau récapitulatif des coûts de la mise en œuvre

Activités	Objectif-1	Objectif-2	Objectif-3	Objectif-4	Objectif-5	Objectif-6 (F1)	Objectif-6 (F2)	Objectif-6 (PP)	Objectif-6 (Alpha)	Objectif-6 (Filles)	Objectif-7
1		0,02	0,026	0,026	3,2	0,2	0	0,2	0,2	0,2	0,8
2	0,2	0,5	0,2	0,065	0,05	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,4
3	0,1	5	0,936	9,6	0,05	7,8	0,1	1,5	0,002	0	0,8
4	0,5	0,02	0,13	2,66472	0,65	1,8	3	1	2	3	100
5	0,02	200	2,6	0,02	1,2	2	0,01	1,5	1	0,2	
6	20	50	0,65	0,05	0,03	0,5	0,002	0,8	0,5		
7	2,5	0,02	0,03	0,1166			1,5	2	5		
8	3	0,5	0,14	3,294825		0,04	1	1,5	2		
9	0,05	5		1,1828		0,1	0,5		0,02		
10	0,05	0,2		1			Voir PNDE		0,02		
11	0,05	0,06		0,2		2	0		0,5		
12	25			0,2		3	1,5				
13	20			10		45	2				
14	15			0,06		20	0,02				
15	0,06					0,4	0,5				
16	1					4					
17	0,5					25					
18	2					0,05					
19	1										
20	0,5					0,8					
21						0,005					
22						3					
23						0					
24						0,05					
25						0,02					
26						0,005					
	91,53	261,32	4,712	28,479945	5,18	115,87	10,332	8,6	11,342	3,5	102

Total général = 642,86595

4. Liste des membres du Comité National de Coordination et de suivi et de l'équipe de rédaction

A – COMITE DE COORDINATION ET DE SUIVI

SUPERVISEUR GENERAL Timoléon MBAÏKOUA Ministre de l'Éducation Nationale et de la
Recherche Scientifique

COORDONNATEUR NATIONAL Jonas GUEZEWANE – PIKI, Directeur Général de l'Éducation
Nationale

MEMBRES

- Jean Louis POUNINGUINZA *Ministère du Plan et de la Coopération Internationale* ;
- Dr Jean Benoît MBORHOUL **Ministère de la Promotion du Monde Rural**
- Jean Pierre KONIE, *Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion des Femmes, des Jeunes Chargé de la Réinsertion des Handicapés*
- DONGOLA Augustin, *Commission Nationale pour l'UNESCO*
- YACKOTA Roger-José-Yves, *Ministère de la Santé Publique et de la Population*
- DEYA AHMAT Harold, *Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale*
- Mary-Hubert DJAMANY , *Ministère d'Etat, des Postes Télécommunications , chargé des Nouvelles Technologies, de la Culture et de la Francophonie*
- GOUMBA Anthime, *Ministère de la Jeunesse et des Sports* : -;
- NDAMOBISSI Robert, *Chargé du Programme Suivi/Information et Gestion UNICEF*
- NDANGUERRE Sophie, *Chargée du Programme Education UNICEF*;
- Patronat -;
- BOTI Jacques, *Syndicat des Enseignants*;
- OUANEKPONE Patrice René, *Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves de Centrafrique (FNAPEC)*
- KARANGAZE Marc, **ONG. Education.**

B - MEMBRES DE L'EQUIPE DE REDACTION

Présidents des Commissions

SAMBA	André
SIOLO	Jacques
ZAWA	Ambroise
DONGOMBE	Albert
BENGUEMALET	Isaac
GUIYAMA-MASSOGO	Clément Anicet

Membres

MALLEBANDA	Lucien
FIOMONA	Bernard
BISSEFI	Pierre-Kombas
GBOWE-BEN-DOEMOND	
ZENZONGO	Enock
DOUNGOUTE	Ferdinand
HAMADJIDA	Bernard
NGUITONGO	Hilaire
NINGHA-DOEWISS	Abdon
BELLY	Michel
MBRINGA-TAKAMA	Maxime Faustin

C - SECRETARIAT

DETOUA-KOSSI	David
INOUSSE	Bouba
YAPAMA	Sidonie
PADOUNDI	Pierrette

5. RAPPORT SUR L'ÉLABORATION ET LA VALIDATION DU PNA-EPT

A l'instar des autres pays d'Afrique, la République Centrafricaine a finalement fait aboutir le processus d'élaboration et de validation de son PNA-EPT. Ce processus a consisté en plusieurs étapes à l'issue desquelles le but recherché a été atteint, à savoir la production effective du document du plan. Le présent rapport a pour objet la restitution de l'essentiel des activités menées à chacune de ces étapes et la présentation cursive de la méthodologie de travail ainsi que les principaux résultats auxquels est parvenue l'équipe de rédaction. Pour cela, il s'articule autour des points suivants :

1. l'engagement politique du gouvernement ;
2. la mobilisation et la gestion des ressources
3. la méthodologie de travail
4. le processus de rédaction
5. les difficultés rencontrées
6. les principaux résultats
7. Les activités et les coûts

1. L'engagement politique

Après les Etats Généraux de l'éducation et de la formation en 1994, la promulgation de la Constitution du 14 janvier 1995, l'adoption de la loi d'orientation de l'éducation en 1997 et l'adoption du PNDE en l'an 2000, le gouvernement de la RCA a pris un engagement encore plus fort en faveur de la promotion d'un système éducatif de qualité accessible à tous au sortir du forum bilan de la première décennie de l'EPT tenu à Dakar en avril 2000.

En effet, on a pu noter une prise de conscience plus élevée de la nécessité de tenir les engagements collectifs de Dakar et une ferme volonté de passer aux actes. C'est ainsi que le Coordonnateur National a d'abord été nommé par arrêté n°014 du 13 juillet 2001 du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique tandis que les membres du comité de coordination et de suivi ont été nommés par l'arrêté n°016 du 08 avril 2002 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Les membres de l'équipe de rédaction ont quant à eux été nommés par décision n°050 du 04 avril 2002 par le Ministre de l'Education Nationale et de la recherche scientifique.

Non seulement cette équipe comprenait les cadres et personnes ressources des différents ministères du pays ainsi que les représentants de la société civile mais toute latitude lui a été laissée pour organiser et réaliser un travail efficient. Par conséquent, cet engagement du gouvernement a été déterminant pour la préparation des différentes phases du travail.

2. La mobilisation et la gestion des ressources

L'engagement politique du gouvernement ne s'est pas arrêté à la prise des textes puisqu'il s'est prolongé dans la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation du travail. Un protocole d'accord a alors été élaboré et signé avec les parrains de l'EPT prévoyant un financement global de 61000 dollars US. Malgré l'engagement des parrains dans leur ensemble, seuls quelques uns ont réagi concrètement. Il s'agit de :

- l'UNESCO : pour une subvention de : 10000 dollars us
- l'UNICEF : pour une subvention de : 7500 dollars us
- le PNUD : pour une subvention de : 10000 dollars us

Le montant total de ces subventions s'est élevé à 42.000 dollars dont la part du gouvernement se chiffrait à 15000 dollars.

La gestion de ces fonds a été confiée à la coordination nationale du PNA-EPT qui a effectué la plupart des dépenses et fourni les justificatifs. Cette gestion était en outre supervisée par les bailleurs et le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, Président du Comité de coordination et de suivi. Les dépenses en question rentraient dans les rubriques suivantes :

- Fonctionnement coordination et comité technique
- Fourniture en matériels (ordinateur, encre, papier etc)
- Réunions techniques/commodités comité de rédaction
- Sensibilisation par les média
- Séminaire-atelier à Bouar
- Finalisations du document (02)
- Consultations nationales
- Consultations internationales
- Impression et reproduction du Plan

3. La méthodologie de travail

Il convient de souligner que l'approche participative a été privilégiée et l'accent a été mis sur la pluridisciplinarité eu égard à la diversité des compétences associées à la rédaction du document. Cela signifie que malgré le cadre méthodologique du Forum de Dakar qui a clairement défini les domaines d'action, les objectifs stratégiques, les principes d'action et les modalités d'exécution, il a aussi été fait appel à l'imagination créatrice et au sens de l'innovation compte tenu de la généralité du dit cadre et des spécificités du pays. En outre, en raison de l'existence du PNDE qui avait également posé un diagnostic sans complaisance du système et proposé des actions correctives, le souci de l'équipe a été de rechercher une cohérence entre le cadre de Dakar et le document du PNDE qu'il était alors question d'améliorer significativement. Sur le plan technique cependant, le travail aussi bien en commissions articulé sur chacun des 06 objectifs qu'en plénières a scrupuleusement respecté les critères suivants :

Revue de la documentation

Revue du cadre macro-économique et social

Analyse du secteur dans toutes ses composantes à partir des données de base existantes et en fonction du cadre macro-économique et social

Définition rigoureuse du cadre stratégique pour la mise en œuvre du PNA-EPT

Définition exhaustive des activités du plan et leur répartition rationnelle sur le court, le moyen et le long terme

Estimation des coûts à partir des données disponibles et élaboration du budget global sur la base d'une simulation dans l'évolution des données de base.

Mise en cohérence des résultats avec les indicateurs de l'EPT

4. Processus d'élaboration du plan

C'est sur la base des principes méthodologiques définis ci-dessus que se sont déroulés les travaux selon le calendrier élaboré par la coordination nationale et adopté en plénière le 16/05/2002. Ce calendrier prévoyait la périodicité suivante :

- 01 plénière par mois
- 02 ou 03 réunions techniques des commissions techniques par semaine

Avec cette périodicité, on escomptait terminer la rédaction du plan au bout de 03 mois et le soumettre aux différentes validations à partir du mois de septembre 2002. L'expert de l'UNESCO, M. MPAYIMANA Paul arrivé le 16 juin 2002 a jugé ce calendrier trop élastique et de nature à éloigner du but d'avoir un document dès le mois de septembre. Il a alors proposé et obtenu la mobilisation de l'équipe de rédaction pour un travail intensif en 02 semaines à l'issue desquelles un premier draft pouvait être produit. C'est ce qui a été fait et l'expert a pu rapporter le dit draft à la fin de son séjour le 28/06/2002.

Comme il ne s'agissait que d'un draft, une équipe restreinte de 06 experts nationaux a été constituée pour procéder à la relecture du document et y apporter tous les amendements utiles avant sa communication officielle au bureau de l'UNESCO à Dakar. Cet exercice a duré 01 mois et a permis un toilettage de la forme du document, l'ajustement de certaines stratégies et la redéfinition de certaines activités. C'est le résultat de ce travail qui a été soumis à la validation technique lors du séminaire-atelier organisé à Bouar du 16 au 21 septembre 2002.

Au cours de ce séminaire qui a vu la participation du représentant du ministre de l'Education Nationale et de la recherche Scientifique, des autorités politiques locales(MM.Le préfet de la Nana-Mambéré et le Maire de la ville de Bouar), de 61 experts nationaux, de 02 consultants nationaux (MM. Charles GOUNEBANA et Dieudonné YASSONGO), de 02 experts commis par les parrains en la personne de M.Robert NDAMOBISSI pour l'UNICEF et de M. Maxime Faustin MBRINGA-TAKAMA pour le PNUD, d'un représentant de la Coopération Française (Jean-Pierre CRUZEL) et d'un représentant du PAM(M.Saïdou Moussa), on a procédé à un réexamen général du document aussi bien du point de vue de la méthodologie adoptée que du point de vue des résultats auxquels on était parvenu auparavant. Au plan pratique, ce travail a été fait au sein de 03 groupes traitant chacun de 02 objectifs et les résultats des travaux en groupes ont été adoptés en plénières. En accord avec les experts du PNUD et de l'UNICEF, les modifications suivantes ont été apportées au document :

a) Du point de vue de la vision globale du plan

- Considérer le plan d'abord comme une affaire nationale et non comme celle des bailleurs de fonds
- Avoir conscience de contribuer à la réalisation d'un rêve, celui de transformer en profondeur la société centrafricaine
- Percevoir le plan comme un patrimoine national dont chacun devrait s'approprier.
- Prendre l'engagement et la résolution de développer une solidarité familiale autour du document produit

b) Du point de vue de la méthodologie :

- formalisation sous forme de tableaux des présentations générales comme celle du pays.
- Catégorisation des obstacles

c) Du point de vue des activités et des coûts :

- Réduction significative du nombre des défis pour une meilleure lisibilité
- Regroupement des activités qui se recoupent par souci de cohérence
- Priorisation des activités
- Evaluation courageuse des coûts

Tous ces éléments ont permis une retouche de fond et de forme du document qui a encore été confié à une équipe restreinte chargée d'introduire tous les amendements et améliorations recommandés par le séminaire.

Amorcé à Bouar à la fin du séminaire, ce travail a été poursuivi à Bangui avec une période de pointe du 21 au 29 Octobre au cours de laquelle l'équipe restreinte a bénéficié de l'appui technique de Mme Félicité MUHIMPUDU, consultante internationale venue de Yaoundé (CAMEROUN). Grâce à ce concours extérieur, le draft du plan a encore été relu attentivement, analysé en détail dans le sens d'une amélioration qualitative. En outre, la consultante internationale a eu à faire ses observations sur la scientificité du mécanisme de suivi, sur les actions préconisées et sur la cohérence interne du document en relation avec les autres cadres plus généraux de développement tels que le PNDE, les objectifs du Millénaire, le Cadre de Lutte contre la Pauvreté et le NEPAD.

C'est le fruit de ce travail qui a été remis officiellement au Gouvernement dans la perspective du séminaire national de validation politique. En raison d'un problème de financement, l'organisation de ce séminaire a été reportée à une date ultérieure.

5. Des difficultés rencontrées

Dans la mesure où tous les fonds initialement prévus pour la préparation du document n'ont pas été mobilisés, il s'en est suivi la réduction du nombre des activités à réaliser. Ainsi, il n'a pas été possible d'effectuer les missions sur le terrain sollicitées par certaines commissions techniques en vue d'actualiser les données disponibles depuis quelques années et de recueillir des éléments d'analyse reflétant la réalité du moment. Il en est de même pour les missions à l'extérieur destinées à s'imprégner de l'expérience des autres pays.

En ce qui concerne les travaux proprement dits, la première difficulté portait sur la mobilisation effective des cadres désignés par les départements respectifs pour y prendre part. Pour des raisons diverses, on a dû procéder au remplacement numérique de certains de ces cadres afin de ne pas bloquer le processus. Mais surtout, on a dû compter sur le noyau des experts qui étaient plus disponibles pour faire avancer le travail.

Ensuite, on s'est confronté aux divergences des points de vue, notamment au sujet du diagnostic du système que certains estimaient trop sombre eu égard aux efforts fournis par le gouvernement alors que d'autres pensaient qu'il était le reflet de la réalité. Il a fallu exhorter les uns et les autres à taire leurs passions pour fournir un travail essentiellement technique sur lequel le politique aurait le loisir de revenir pour en élaguer certaines parties.

Enfin, les approches méthodologiques des consultants ont été un sujet de préoccupation pour les experts nationaux qui ont dû à chaque fois chercher à s'adapter à celle qui était proposée par les uns et les autres. Même si cela a eu l'avantage de clarifier certaines démarches consacrées par les organismes internationaux, ces différences dans les approches n'en ont pas moins occasionné des pertes de temps qui auraient pu être évitées.

6. Les principaux résultats

Résultats par défis et par objectif en fonction des principaux indicateurs

- Résultats par défis pour objectif 1

- 1- relever de 2,7 à 10 % le taux d'éducation préscolaire
- 2- garantir la protection de la petite enfance

- Résultat par défis pour objectif 2

- 3- relever le taux d'accès dans l'enseignement primaire aux enfants de 6 à 16ans de 40 à 100%
- 4- relever le niveau d'accès des groupes minoritaires(pygmées, mbororo, handicapés, enfants des zones minières etc) de 5 à 15 ans de 10 à 80 %

- Résultats par défis pour objectif 3

- 5- relever le taux d'accès des adolescents aux formations et compétences essentielles dans la vie courante de 09 à 80 % d'ici 2015
- 6- faire acquérir par les jeunes et les adultes des savoirs, des valeurs, des attitudes et des compétences nécessaires à la vie courante (EVF/EMP, éducation à la citoyenneté, éducation à la culture de la paix, IST/SIDA)

- Résultats par défis pour objectif 4

- 7- relever le taux d'alphabétisation des adultes de 37 à 90 % d'ici 2015
- 8- ramener le taux d'analphabétisme des femmes de 76 à 10 % d'ici 2015

- Résultats par défis pour objectif 5

- 9- relever le TBS des filles dans le primaire de 46 à 100 % d'ici 2015
- 10- relever le TBS des filles dans le secondaire de 07 à 80 % d'ici 2015
- 11- indice de parité d'alphabétisme ramené à la valeur 1

– Résultats par défis pour objectif 6

- 12- réduire le ration élève/maître de 1/109 à 1/50 et élève/classe de 1/120 à 1/50 d'ici 2015
- 13- relever le pourcentage d'enseignants qualifiés de 25% à 100%
- 14- augmenter le coefficient d'efficacité à 100 %
- 15- augmenter le pourcentage des élèves du F1 maîtrisant un ensemble de compétences de base défini à l'échelon national

– Résultats par défis pour objectif transversal 7

- 16- augmenter le niveau de connaissances, de compétences, d'attitudes des jeunes et des adultes pour une culture citoyenne et une éducation à la culture de la paix
- 17- forger un citoyen nationaliste, patriote, compétent et honnête
- 18- augmenter le pourcentage des structures de formation pratiquant l'enseignement en et du sango
- 19- réduire le taux de prévalence du VIH/SIDA et des MST en milieu scolaire à 2 %.

7. Activités, Coûts

a) Activités

Le plan comporte plusieurs activités qui se résument pour l'essentiel et par ordre de priorité en huit (8) activités, à savoir :

- 9. L'élaboration ou la révision, la multiplication et la mise en œuvre des programmes et des manuels d'enseignement ;
- 10. Le développement de la stratégie IEC/plaidoyer ;
- 11. Le renforcement des capacités institutionnelles et des ressources ;
- 12. L'intensification de la lutte contre les MST, le VIH/SIDA et le développement de la culture à la citoyenneté et à la paix ;
- 13. La promotion du partenariat éducatif ;
- 14. La réhabilitation, la construction et l'équipement des écoles et bureaux ;
- 15. Le regroupement des petits villages pour une administration efficace ;
- 16. L'établissement du couple équité/justice entre les sexes dans la scolarisation et dans la vie courante.

b) Coûts

L'ensemble des activités se chiffrent à six cent quarante trois milliards cinq cent quatre vingt cinq millions neuf cent cinquante mille (643.585.950.000) francs cfa, soit 1 milliard de dollars des Etats Unis d'Amérique.

8. Conclusion

Au final, on peut affirmer que l'aboutissement du processus d'élaboration et de validation du PNA-EPT de la R.C.A est un motif de satisfaction nationale. Car, ce processus a été laborieux mais a permis de mesurer le degré de prise de conscience des acteurs nationaux quant à l'enjeu que constitue l'EPT. En effet, ce qui était remarquable dans ce processus, c'était la ferme volonté de doter la R.C.A de cet instrument de travail et rattraper son retard par rapport aux autres pays. A cela il convient d'ajouter l'ambition qui a animé l'équipe de rédaction qui était de fournir un travail de qualité et reflétant au maximum les besoins éducatifs réels du pays. Le document désormais disponible est le fruit de la conjugaison de cette volonté et de cette ambition. Il reste que cette détermination n'aurait pas abouti à quoi que ce soit sans l'engagement massif du gouvernement de la R.C.A et l'appui non moins massif de certains parrains de l'EPT. C'est ici le lieu pour le comité de rédaction de témoigner sa reconnaissance et sa profonde gratitude aux autorités centrafricaines et aux parrains de l'EPT, notamment l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD qui n'ont ménagé aucun effort pour lui faciliter les conditions de travail pendant ce processus.

6. Bibliographie

- 1.- Le système éducatif et le secteur de la formation et de l'emploi en République Centrafricaine : Bilan et perspectives, Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, 1990.
- 2.- Instructions officielles des Ecoles Primaires, MEN/INEF, 1975.
- 3.- Instructions officielles-programmes de l'Enseignement Fondamental niveau 2 et secondaire général, INRAP, juin 1986/1987.
- 4.- Instructions officielles-programmes de l'enseignement fondamental niveau 1, 1991.
- 5.- L'Annuaire statistique de l'Education Nationale, 2000-2001.
- 6.- Cadre d'Action de Dakar : EPT : tenir nos engagements collectifs, avril 2000
- 7.- Plan National de Développement de l'Education 2000-2010.
- 8.- Données de base sur le système éducatif centrafricain, Ministère de l'Education Nationale, 2001.
- 9.- Education Pour Tous (EPT) : Canevas pour l'élaboration de Plans d'Action pour le développement de l'EPT, BREDA, mars 2001.
- 10- PNA-EPT (Sénégal), avril 2001.
- 11.- Loi n°97.014 du 10 décembre 1997 portant Orientation de l'Education Nationale en République Centrafricaine.
- 12 - Arrêté n°0002 du 19 janvier 1998 portant déconcentration de l'organisation de certains examens et concours scolaires.
- 13 - Arrêté n°0026 du 23 avril 1997 fixant les conditions d'ouverture des établissements privés d'enseignement in le Bulletin d'Information de l'Education National numéro spécial.
- 14.- Rapport de la 2^{ème} réunion du groupe de travail sur l'EPT, UNESCO, Paris, septembre 2001.
- 15.- Rapport final du séminaire-atelier de Libreville : Réforme des systèmes éducatifs et réformes curriculaires, Gabon, 2000.
- 16.- Rapport sur le développement humain durable en République Centrafricaine, UNICEF, 1996.
- 17.- Partenariats pour le renforcement des capacités et l'amélioration de la qualité de l'éducation, ADEA, 1997.
- 18.- Politiques et pratiques éducatives en Afrique, RASE, 1998
- 19.- La qualité de l'éducation en République Centrafricaine, CONFEMEN
- 21.- COOMBES, la crise mondiale de l'éducation
- 22.- Bilan Commun de pays (CCA) : La République Centrafricaine face aux défis de la pauvreté, de la bonne gouvernance et de la démocratie, Bangui 2001.
23. Le droit à l'éducation : analyse des instruments normatifs de l'UNESCO, Paris 2001
- 24.- Bilan de l'EPT à l'an 2000, Bangui Novembre 1999.
- 25.- Enquête à indicateurs multiples – MICS – 2000, Bangui, 2001
- 26.- Rapport des Inspections Académiques – Année scolaire 2000 – 2001
- 27 - Constitution de la République Centrafricaine, janvier 1995
- 28 – Déclaration relative au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération International, 2000
- 29 – Etats Généraux de la Jeunesse et de l'Enfance, Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture
- 30 – Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), Ministère de la Santé Publique et de la Population, 1994 – 1998

- 31 – Recensement Général de la Population (RGP), Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération International, 1988
- 32 – Travaux préparatoires sur la décentralisation et la régionalisation, Haut Commissariat chargé de la Décentralisation et de la Régionalisation, 1995